

NOUVEAU
JOURNAL
HELVÉTIQUE,
OU
ANNALLES
LITTÉRAIRES ET POLITIQUES
DE
L'EUROPE,
ET
PRINCIPALEMENT;
DE
LA SUISSE.

DÉDIÉ AU ROI.

J U I L L E T. 1772.

A NEUCHÂTEL,
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ
TYPOGRAPHIQUE.



N O U V E A U
JOURNAL HELVÉTIQUE.

J U I L L E T. 1772.

P R E M I E R E P A R T I E.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

I. *ENCYCLOPEDIE, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines.*
TOME XIII. Yverdon. 1772.

LA terre contient-elle aujourd'hui réellement moins d'habitans que dans les anciens tems, & si elle a essuyé une dépopulation considérable, quelles peuvent en être les causes? Voilà deux questions très-intéressantes pour l'humanité. La première est une question de fait, qu'on ne peut décider qu'avec le secours de l'histoire. Un auteur anglais, M. *Templeman* a pris la peine, dans sa *revue du globe*, de rassembler toutes les lumières que les anciens historiens ont pu lui fournir pour s'assurer

qu'en effet les pays de l'Europe à l'égard desquels il nous est parvenu quelques monumens , étaient beaucoup plus peuplés qu'ils ne le sont aujourd'hui , quoiqu'on ne puisse pas en établir la proportion par des calculs absolument exacts. C'est ce que l'on peut affirmer principalement des pays qui baignent les côtes de la méditerranée & des différentes isles qu'on y trouve. Il en est de même de l'Asie mineure , & des régions voisines , qui nourrirent autrefois des nations très-nombreuses , & qui ne présentent aujourd'hui que de vastes déserts presque inhabités. On n'objectera pas sans doute que peut-être d'autres pays situés au nord de l'Europe se sont peuplés aux dépens de ceux-là. Il n'est pas vraisemblable , il est même contraire à la raison & à l'expérience , que l'on ait voulu dans aucun tems abandonner des climats doux & tempérés , pour aller vivre sous d'autres plus rudes & moins favorables à tous égards. On fait d'ailleurs par quelles nuées de peuples fortis des pays du nord l'empire Romain fut envahi & démembré.

En admettant donc comme certaine la dépopulation actuelle de l'Europe , ou la diminution effective du nombre d'hommes qui l'habitent aujourd'hui , il est naturel de chercher les causes de ce changement , &

voici celles qui se présentent d'abord à l'esprit. On peut en général les ranger sous deux classes, *causes physiques*, & *causes morales*. Quant aux premières, sans prendre en objet des événemens funestes au genre humain, tels que les pestes, les guerres, les famines, qui ont eu lieu dans tous les tems, & ont successivement affligé différens pays, il suffira d'indiquer deux maladies cruelles, qui, inconnues chez les anciens, n'ont pu que causer de terribles ravages chez les modernes. L'une est la petite vérole, ignorée en Europe avant le septieme siecle, & qui, si l'on en croit le docteur Surin, & si l'on s'en rapporte à ses observations sur la ville de Londres & ses environs, emporte la douzieme partie du genre humain, avant qu'elle ait atteint l'âge nécessaire pour procurer des enfans. L'autre maladie est celle qui se manifesta pour la premiere fois au siege de Naples, vers la fin du quinzieme siecle, & dont il serait inutile de détailler les pernicioeux effets par rapport à la population; or on n'en connoît point d'aussi meurtrieres, qui, en vogue autrefois, ayent cessé de nos jours.

Mais on ne peut rendre raison de la diminution des habitans de l'Europe sans recourir aux *causes morales*, & elles sont en très-grand nombre.

12. Au paganisme a succédé la religion chrétienne & la mahométane. Quoique la première n'ait, dans sa pureté primitive, rien de contraire à la population, cependant on s'est écarté de son but essentiel, qui est le bien général de la société, par l'institution du célibat des prêtres & l'établissement d'un nombre infini de couvens des deux sexes dans les pays catholiques, qui, par cette raison, sont toujours moins peuplés que les pays protestans d'une égale étendue. Le mahométisme, en introduisant la polygamie, n'a pû qu'empêcher la plus grande propagation de l'espèce humaine, s'il est vrai, comme des observations exactes le prouvent, que le nombre des mâles & des femelles qui naissent soit à-peu-près égal par-tout; on fait d'ailleurs par qui les femmes des orientaux sont gardées, & la sévérité de leurs surveillans.

20. Il est arrivé de grands changemens en Europe relativement à l'état des domestiques & au nombre prodigieux de mendiens dont on est assailli par-tout. Beaucoup de gens ont peine à vivre du fruit de leur travail; combien d'enfans périssent de misère, ou par la malpropreté! au lieu qu'anciennement, ceux qui n'é-

étaient pas en état de s'entretenir, les faisaient esclaves d'un homme riche; celui-ci les encourageait au mariage & prenoit grand soin de leurs enfans, qui devenoient une partie de ses biens.

3°. La coutume établie dans plusieurs états de l'Europe d'affurer à un aîné la plus grande partie de la succession paternelle, au préjudice de ses cadets, devient pour le premier une source d'oïveté, & pour ceux-ci une raison de ne pas se marier, n'ayant pas assez de fortune pour soutenir également l'éclat de leur nom. Aussi voit-on très-fréquemment s'éteindre les grandes maisons chez qui cette distinction a principalement lieu.

4°. Les anciens encourageoient autrefois le mariage par des distinctions & des récompenses; les célibataires étoient en quelque sorte notés d'infamie. Rien de semblable aujourd'hui: un luxe frivole fait regarder comme une imprudence de se marier à moins qu'on ne jouisse d'un revenu considérable. Les soins d'une famille, les embarras d'un ménage effrayent la mollesse qui semble régner généralement par-tout.

5°. Le grand nombre de soldats qui composent les armées modernes, même en tems de paix, & dont peu se marient & ont

des enfans , tandis que la plupart donnent dans une débauche infructueuse pour la propagation , peut être mis dans le nombre des causes qui ont opéré un changement si funeste.

6°. Mais on ne doit pas omettre les effets qui ont résulté nécessairement pour la dépopulation de l'Europe , de la découverte du nouveau monde , & du passage par le cap de Bonne-espérance , découverte qui , en donnant la plus grande étendue au commerce des Européens , devient fatale à un grand nombre de ceux qui vont chercher dans des climats lointains , mal-sains , & peu faits pour leur constitution , des établissemens que leur patrie dépourvue en biens des lieux de cultivateurs , leur fourniroit avec beaucoup moins de danger. Les anciens , au contraire , même ceux qui s'adonnoient le plus au commerce , ne s'exerçoient que dans des régions peu éloignées de celle qu'ils habitoient.

7°. Le goût dominant était autrefois celui de la vie champêtre. L'agriculture était en honneur chez les Grecs & chez les Romains. Un propriétaire , de quelque rang qu'il fut , ne dédaignoit pas de diriger lui-même le travail de ses esclaves & de le partager. Il s'en faisait une étude & un plaisir ,

il élevait sa famille dans l'habitude d'une vie laborieuse, simple & frugale, il ne craignoit jamais qu'elle devint trop nombreuse. Les terres mieux cultivées sous les yeux du maître, rendoient un produit plus avantageux. Des hommes & des femmes robustes mettaient au monde des enfans sains & bien constitués. Les princes donnaient l'exemple, & faisaient cas de l'agriculture. "J'ai dessiné & mesuré moi-même, disoit Cyrus, tout le superbe jardin de Sardis, j'y ai planté plusieurs arbres de mes propres mains, & lorsque je suis en santé, je ne dine jamais qu'après m'être livré jusques à la sueur à quelque travail guerrier ou rustique. „ Il est inutile de dire qu'aujourd'hui les choses sont à cet égard sur un pied bien différent.

8°. On peut mettre parmi les causes de la dépopulation actuelle, la trop grande étendue de plusieurs états modernes. Ils étoient en beaucoup plus grand nombre, conséquemment beaucoup moins considérables qu'aujourd'hui, ils ne consistoient souvent qu'en une seule ville, avec un petit territoire aux environs. Or il est d'expérience que les terres les mieux cultivées sont celles qui entourent une capitale, les autres sont plus négligées à mesure qu'elles s'en

éloignent & ne peuvent fournir qu'à la nourriture d'un moindre nombre d'habitans. Aussi les petits états font-ils à proportion toujours mieux cultivés, beaucoup plus peuplés que les grands.

9°. Le luxe inconnu chez les anciens peuples n'a pu que contribuer insensiblement & par degrés à dépeupler l'Europe. La découverte de plusieurs arts moins utiles qu'agréables a multiplié nécessairement les besoins. Il en est résulté un dégoût pour la vie simple & frugale, une beaucoup plus grande inégalité dans les fortunes, plus d'embarras & de misère dans les familles nombreuses. Elles sont devenues un objet effrayant, & cette façon de penser que le luxe a introduit, sur-tout chez les personnes d'un certain rang, ne doit-elle pas tendre à la dépopulation générale?

10°. La corruption des mœurs, fruit nécessaire du libertinage de l'esprit, comme de la mauvaise éducation, & dont on ne peut méconnoître les progrès, fait les plus grands ravages dans l'espèce humaine. Il suffit de dire à cet égard, qu'un grand nombre de jeunes gens, en se livrant à des excès honteux & criminels, empoisonnent la source de la vie, chez ceux qui doivent la tenir d'eux.

11. La richesse de la dot dont on exige qu'une fille soit pourvue , occasionne des mariages uniquement d'intérêt , en diminue généralement le nombre , donne lieu à des unions mal assorties , & cause la non-existence de plusieurs citoyens qui se rendroient plus utiles à la société que les prémices d'une fécondité à laquelle se borne un pere de famille riche , afin de ne laisser qu'un seul héritier qui puisse faire passer à la postérité son nom & son opulence.

12. L'excessive rigueur des loix pénales est encore une cause de la dépopulation. On ne fait point assez de cas de la vie d'un homme , ni de l'honneur d'une femme. La peine de mort sur-tout est trop prodiguée. On l'inflige pour des crimes qu'on devrait punir d'une autre maniere.

13. Le trop grand nombre de domestiques dans les villes , depeuple les campagnes , diminue les cultivateurs , augmente les célibataires. Ne peut-on pas dire que les grandes villes elles-mêmes sont l'une des causes de la dépopulation ?

Il en est d'autres encore que nous nous contenterons d'indiquer. Telles sont les nourrices étrangères , le nombre immense des fainéans , les maisons de force qui servent souvent de tombeaux à ceux qu'on

y renferme. Les impôts & la manière de les lever, les corvées dont les payfans supportent tout le poids, les hôpitaux eux-mêmes, quoiqu'établis dans les vues les plus louables; enfin les guerres de religion, les ambitions des conquérans, qui ont dans ces derniers siècles porté les plus terribles coups à la population de la race humaine, &c.

II. *Sermons nouveaux sur divers textes de l'écriture sainte, pour servir de suite aux sermons des principales solennités chrétiennes, par M. DURAND, ministre du St. Evangile. Lausanne, chez Heubach. 2. vol. grand 8°.*

Qu'est-ce qu'un sermon, suivant l'idée qu'y attachent un grand nombre de prédicateurs? Une division bizarre & féconde en subdivisions, beaucoup de preuves pour tout ce qui n'en a pas besoin, une grande abondance de paroles vuides d'idées, des froides antitheses, des déclamations vagues, des apostrophes déplacées, quelquefois même des personnalités odieuses. Que tout cela est éloigné de l'esprit & de la méthode des premiers prédicateurs de l'évangile! Que cela est peu propre à attein-

dre le but que s'est proposé le fondateur du christianisme , quand il ordonna à ses apôtres d'annoncer sa doctrine à *toutes les nations !*

L'homme de bien qui se propose le noble but d'être utile à ses semblables , ne doit pas composer pour flatter sa vanité ; se souvenant que les prédications sont faites pour le peuple , c'est toujours à lui qu'il doit s'adresser. Un prédicateur qui veut faire impression devrait toujours se considérer au milieu d'une assemblée qui n'a que l'intelligence du cœur. Après avoir médité les grandes vérités de l'évangile , je voudrais qu'il s'entretint avec ceux qui l'écoutent , comme avec ses frères & ses amis , je voudrais qu'il vint , plein de cette bienveillance universelle qui caractérise le chrétien , répandre son cœur au milieu d'eux. Si de pareils sermons étaient appuyés par une conduite exemplaire , il n'est point d'heureux fruits qu'on ne dût raisonnablement en attendre.

Nous croyons que ceux dont on vient de lire le titre sont du petit nombre de ceux qui méritent d'être distingués. Ceux que M. DURAND vient de publier servent de suite à un volume que nous annonçames au mois de janvier 1770. C'est le même ton de sim-

plicité noble & pleine d'onction , c'est le même soin de parler avec l'écriture sainte & de la citer à propos. Le choix des sujets est adapté aux circonstances actuelles & aux besoins de l'église chrétienne. Tantôt le prédicateur s'élève avec une modération décente contre les philosophes de nos jours , qui rejettent avec tant d'orgueil le joug aimable de la religion : tantôt il cherche à réveiller le zèle de ces chrétiens tièdes qui vivent au sein du christianisme comme si cette doctrine sainte ne leur inspiroit aucun devoir , & à réprimer les écarts dangereux de ces cœurs hypocrites , qui font consister la religion dans une dévotion affectée , dans une vaine apparence de ferveur , qui déguise si souvent des vues mondaines , qui sert de masque à l'envie & de poignard à la vengeance. C'est-là le but du sermon sur la *nature du zèle* ; l'orateur chrétien considère cette vertu dans sa *nature* & dans ses effets. Au premier égard le véritable zèle est dirigé par un *esprit éclairé*. Il n'est point fondé sur des opinions flottantes , sur les vains préjugés des hommes. Ce sont les plus pures lumières de la raison , & mieux encore celles de la révélation qui doivent lui servir de règle. " Le Juif n'est
» fervent que pour ses traditions , pour ses

„ cérémonies , & ses aspersions pour l'écor-
 „ ce de la loi. Il se rassure en disant : *c'est*
 „ *ici le temple de l'Eternel , le temple de*
 „ *l'Eternel.* Le zele du pharisien n'est qu'en-
 „ têtement , orgueil , hypocrisie , préven-
 „ tion. C'étoit un aveugle conduisant d'au-
 „ tres aveugles. Le zele du superstitieux est
 „ le plus terrible fléau du genre humain.
 „ Il lui sert d'excuse pour persécuter ses
 „ semblables , & pour donner des fers à
 „ l'humanité.

La seconde source du vrai zele c'est le
 cœur. C'est-là ce que demande de nous le
 bienfaiteur & le maître de cet univers.

„ Vous fuyez les cercles de jeu & les socié-
 „ tés qui dissipent : vous êtes modestes &
 „ simples dans votre parure ; vous donnez
 „ l'aumône , vous gémissiez sur le peu de
 „ foi , sur les mœurs dépravés , sur les vi-
 „ ces du siècle , vous fréquentez assidue-
 „ ment les saintes assemblées , vous y baif-
 „ sez les yeux ; vous y courbez la tête com-
 „ me le jonc.

„ N'est-ce donc pas là *être fervent d'es-*
 „ *prit ?* Oui si tout cela est l'hommage d'un
 „ cœur consacré à Dieu. Mais ne vous sé-
 „ duisez point vous-même : si vous ne le
 „ faites que par habitude , que par tempé-
 „ ramment , que par intérêt , que par le

„ sentiment d'une vanité cachée, & dont
 „ peut-être vous ne vous défiez pas vous-
 „ même, ce zele est faux, il est trompeur,
 „ il est terrestre. *Viens avec moi*, disait à
 „ Jonadab, Jéhu roi d'Israël, sur le point
 „ d'aller à Samarie, pour y exterminer tous
 „ les malheureux restes de la maison d'Acab,
 „ *viens, & tu verras le zele que j'ai pour*
 „ *l'Eternel*. Imitateurs de Jéhu, ce n'est
 „ point Dieu que vous servez, ce sont vos
 „ passions. „

On reconnoit un zele fondé sur les vrais principes aux *effets* qui en résultent. On se persuade que la *ferveur d'esprit* ne peut se manifester que par des éclats, c'est un torrent qui ne peut se déborder sans bruit & sans désastres, une *flamme* dangereuse qui consume & qui distrait. Ces idées sont fausses, le véritable zele est réglé par la *prudence*. „ Point de fiers emportemens, point
 „ d'extrêmités scandaleuses, point d'orgueilleuse inflexibilité, point de fougue,
 „ ni d'enthousiasme. Autant que la gloire
 „ de Dieu le permet, autant que la tendre
 „ charité l'exige, le zele s'accommode aux
 „ tems, il prévient les obstacles, il appla-
 „ nit les difficultés. Il proportionne le remede à la nature & à l'état présent des
 „ maladies qu'il veut guérir; il mesure son
 „ activité

„ activité & ses efforts sur les effets qu'il
 „ veut produire. Il n'est pour lui qu'une
 „ barrière sacrée & invisible, c'est celle du
 „ devoir qu'il ne franchit jamais. Ministres
 „ des autels ! que de leçons pour vous dans
 „ ce seul caractère du véritable zèle !

Quoique prudent & circonspect, il n'en est pas moins *ardent*, courageux, intrépide, lorsqu'il le faut. Il chauffe le cœur le plus indolent, il lui apprend à se roidir contre les obstacles.

Encore un trait, mais un trait essentiel & décisif, un caractère sans lequel tous les autres ne font rien. Que le zèle soit rempli de douceur & de charité, qu'il soit tendre & compatissant. Que de gens qui se vantent d'être animés du plus pur zèle, & qui n'ont pas ce beau caractère ! “ Ici se présente la barbare intolérance, ce zèle amer, furieux, destructif, qui, sous le faux prétexte de la plus grande gloire de Dieu, proscriit, anéantit les penchans les plus naturels, viole les loix les plus saintes, autorise les forfaits les plus atroces ; ce monstre qui n'a recours qu'aux noirs complots, aux trames infernales, au feu, au fer, aux roues, aux gibets, ce monstre que l'enfer a vomie. Je ne m'arrêterai point à réfuter ce dogme sanguinaire,

„ Que pourrai-je ajouter aux paroles du
 „ Sauveur ? *Apprenez de moi* , nous
 „ dit-il , & que va-t-il donc nous appren-
 „ dre ? *Apprenez de moi* , à être doux ,
 „ humains , compatissans , miséricordieux.
 „ Que le zele de J. C. a été en effet tendre
 „ & compatissant ! Quelle douceur ! Quelle
 „ charité que la sienne ! „ Vit-on jamais
 un pasteur aussi bienfaisant , un médecin
 aussi charitable , un pere aussi sensible ,
 aussi indulgent !

Le véritable zele est enfin *ferme & per-
 sévérant* ! Entrer dans la lice avec ardeur ,
 & ne pas poursuivre sa course jusqu'au
 bout de la carrière , être tour à tour à Dieu
 & au monde , ce n'est pas être fervent
 d'esprit. Le zele doit être un principe in-
 hérant de la sanctification , il suppose qu'on
 se garantit des grands crimes , & des péchés
 d'habitude ; il suppose une délicatesse de
 conscience , qui fasse gémir même sur les
 fautes d'ignorance. Il faut une disposition
 habituelle , une intention fixe & perma-
 nante d'observer tous les commandemens
 de la loi de Dieu.

Telle est la nature du véritable zele. La
nécessité de cette vertu le prouve par les
ordres exprès de Dieu ; or dès que le *but* ,
 que le *génie* de la religion ne nous permet

pas de révoquer en doute ; par la grandeur de notre tâche, & par la *brièveté* de la vie.

Il importe donc de connoître si nous avons du zèle, ou s'il nous manque quelqu'un des caractères essentiels qui distinguent cette vertu. Chez l'un, ce sont les *lumières* de l'esprit qui lui manquent ; chez l'autre, ce sont les *vices du cœur* qui altèrent la pureté de son zèle. Quelquefois c'est un *tempérament* impétueux qui s'écarte des règles de la modération. Plus souvent c'est une *ame faible*, dont les efforts sont languissans, que le moindre obstacle arrête ; c'est un esprit *léger*, *inconstant*, qui varie incessamment entre Dieu & le monde. Plus ordinairement, c'est une *ame féroce*, qui ne connaît pas les attributs de la charité. “ On se glorifie d'avoir du zèle, „ & on fait tout pour supplanter un con- „ current ; on triomphe de la disgrâce d'un „ ennemi prétendu. On déchire de sang- „ froid la réputation de ses frères. On s'em- „ presse de débiter toutes ces anecdotes „ scandaleuses, qui ne consomment que „ trop souvent la ruine des familles. On „ en surcharge les couleurs, lorsque la „ teinte en paraît trop légère & trop faible. „ On creuse jusques dans le tombeau, on „ remue jusqu'aux cendres froides des

„ morts , pour porter des coups plus affu-
rés aux vivans. „

Nous demandons pardon à un certain nombre de lecteurs , si nous avons eu l'idée d'insérer dans un journal publié en français, au milieu du dix-huitième siècle, une espèce d'analyse de sermon ; mais nous voulions donner une idée du génie & des tons de l'ouvrage que nous annonçons , & motiver le jugement que nous en portons. On verra dans ces morceaux des idées saines & raisonnables , présentées avec ordre & avec netteté. Le style sans être affecté, est cependant correct. Les figures sont quelquefois un peu trop chargées , & c'est le défaut assez ordinaire des prédicateurs. C'est la vérité qui persuade, tandis que les exagérations revoltent les génies ardents & fournissent aux mondains des prétextes pour éluder les préceptes qu'on leur voudrait inculquer. Nous ne doutons pas que ces sermons ne contribuent à l'édification, & nous en recommandons la lecture à tous ceux qui aiment la religion, & qui cherchent à entretenir dans une ame les sentimens d'une piété éclairée & raisonnable.



II. *Réflexions philosophiques sur le système de la nature*, par M. HOLLAND. Neufchâtel, sous Londres. 1772. 2 vol. grand-8vo.

LES ouvrages hardis & téméraires, impies même, qui se multiplient aujourd'hui, produisent un bien réel, c'est qu'ils donnent lieu à l'examen qui est si avantageux à la vérité! Ainsi le livre qui a fait tant de bruit sous le titre du système de la nature, a déjà fait naître plusieurs ouvrages estimables, qui montrent évidemment la fausseté des principes, l'irrégularité des conséquences de l'auteur de cette production, qui n'a rien de dangereux pour les esprits droits & les cœurs honnêtes. On connaît ce qu'ont écrit à dessus MM. BERGIER à Paris, & DE CASTILLON à Berlin. L'un réfute le système en théologien, & l'autre en géomètre. Voici un troisième combattant qui entre dans la lice, & afin qu'il ne reste aucun doute dans une cause aussi intéressante, c'est un philosophe qui entreprend de défendre la vérité. Le plan de M. HOLLAND est très-simple. Pour suivre pas à pas son adversaire, il donne d'abord un précis de chaque chapitre du système: & reprenant chaque proposition, il en mon-

tre la fausseté ou l'inconséquence. Au reste, il ne se permet ni personnalités odieuses, ni imputations injustes, ni déclamations vaines; c'est la simple vérité qui se fait entendre, c'est la raison qui discute sans s'émouvoir, c'est l'humanité, qui découvre les erreurs, & qui excuse ceux qui s'égarent. Le style de M. H. est aussi simple que son plan, s'il lui échappe quelques négligences, elles ne sont pas assez considérables pour qu'il ait besoin de s'excuser par la qualité d'étranger & de géomètre. L'auteur du système a senti combien il est difficile d'éviter la sécheresse inséparable des questions de métaphysique, & il a cru y réussir en se livrant aux déclamations vagues, aux exagérations & aux paradoxes; mais M. HOLLAND a mieux fait encore, par la seule force de la vérité. Pour donner une idée de sa manière de raisonner, discutons avec notre auteur cette question importante: *peut-on se passer de la religion?*

“ La religion nous promet pour prix de la vertu, autant de bonheur dans cette vie que la constitution présente des choses peut le permettre, & une félicité parfaite & immanquable au delà du tombeau. Elle représente le vice comme la source d'une

infinité de maux, comme le parti le plus insensé que l'homme puisse prendre, même par rapport à cette vie, & elle annonce au méchant un Dieu témoin de tous ses projets, & vengeur de ses crimes les plus cachés. La religion lie donc nos devoirs à un vrai intérêt, d'une manière inséparable. -- Cependant l'expérience journalier prouve assez que les motifs de la religion ne répriment pas tous les méchants. Ils n'en imposent pas à bien des princes injustes, négligens, débauchés, ils n'effrayent pas des courtisans avides, tant de concussionnaires, tant de femmes sans pudeur; ils n'arrêtent pas une foule de scélérats; -- ils ne convertissent pas même plusieurs d'entre ces prêtres dont la fonction est de promettre à l'homme vertueux un solide bonheur, & d'annoncer au criminel les vengeances célestes. D'après cette expérience, notre philosophe prétend qu'il y aurait beaucoup moins de désordre dans la société, que les mœurs seroient plus régulières, si l'on ôtait aux hommes les espérances & la crainte d'une autre vie. -- Voilà un paradoxe singulier! *Il est de fait que la religion ne réprime pas tous les méchants, quoiqu'elle leur propose tous les motifs qu'il est possible de puiser dans ce monde,*

Et quoiqu'elle y ajoute les promesses & les menaces d'un monde à venir; donc il y aurait moins de méchants, si l'on diminuait le nombre des motifs, &c. Le bon sens ne dicte-t-il pas que les attraites de la vertu sont à raison du nombre & de la certitude des avantages qu'elle procure; & n'est-il pas absurde de dire, qu'on aurait plus d'horreur pour le vice, si l'on avait moins à redouter ses suites funestes. La religion m'ordonne les mêmes vertus que le système de la nature me recommande. Ce dernier me promet pour récompense une satisfaction intérieure, la santé, l'amitié & l'estime des gens de bien: la religion m'offre par-dessus une félicité éternelle. Si donc la fougue des passions, le torrent de l'habitude, la contagion de l'exemple, le défaut d'attention, la force des circonstances, sont capables de contrebalancer tous ces motifs réunis, est-il raisonnable de dire qu'une partie de ces motifs seraient plus difficiles à vaincre? „

C'est ainsi que M. H. met à la portée de tout le monde les raisonnemens les plus abstraits. Nous ne balançons pas même à soutenir qu'il est beaucoup plus intelligible que l'auteur qu'il s'applique à réfuter.



3. *Histoire militaire des Suisses, dans les différens services de l'Europe, composée sur des piéces & des ouvrages authentiques, jusqu'en 1771. Par M. MAY, de Romainmotier. Ad majorem gloriam patriæ. Tome 2e. Berne, 1772.*

NOUS avons annoncé le premier volume de cet ouvrage dans le Journal de décembre de l'année passée. Celui-ci renferme des détails curieux, & assez peu connus sur les officiers & les régimens Suisses au service d'Espagne, de Savoye, des Papes, de la république de Venise, des états généraux, des rois de Naples, de quelques puissances qui ne sont pas alliées du corps Helvétique, & enfin de l'ordre de Malthe. On trouve à la fin un tableau de tous les officiers Suisses vivans dans les différens services de l'Europe, de même que la récapitulation des troupes de notre nation actuellement sur pied chez les puissances alliées du corps Helvétique. Il résulte de cette liste que la nation Suisse a dans les services étrangers actuellement un général d'infanterie, 20 lieutenans-généraux, 25 maré-

chaux de camps, 11 généraux-majors, 35 brigadiers en tout, 91 officiers-généraux, 80 colonels, 117 lieutenans-colonels, 31 majors, en tout 228 officiers à brevet, & enfin 38739 hommes, divisés en 65 bataillons, & 435 compagnies, dont 7 de gardes hallebardies, 64 de grenadiers, & 364 de fusiliers.



IV. JOH. JACOB BRECHTER &c. *Observations sur l'ouvrage élémentaire de M. BASEDOW, par J. J. BRECHTER. Zurich, chez Orell, Geßner, Fueslin & compagnie, 1772. 2 part. 8vo.*

Tracer une nouvelle méthode d'éducation, pour les hommes de tous les ordres, de toutes les communions, de tous les pays, de l'un & l'autre sexe, combattre les préjugés reçus, détruire les usages contraires, tracer une route nouvelle au travers les difficultés & les obstacles; former des maîtres qui abandonnent une routine de préférence, pour suivre des principes nouveaux, & des règles singulières; créer pour cet effet un ouvrage élémentaire également

propre à instruire les maîtres , les disciples , & les parens eux-mêmes c'est peut-être l'entreprise la plus hardie que le génie ait formé dans ce siècle philosophe. L'homme vertueux qui a conçu un pareille idée , & qui a mis la main à l'œuvre , pour l'exécuter , mérite la reconnoissance de son siècle. Ce n'est pas qu'il doive s'attendre à n'éprouver aucune contradiction ; il y a tant de gens que l'habitude , ce tyran des ames faibles , enchaîne aux usages établies , il y en a tant que l'intérêt rend ennemis des changemens utiles ! Celui qui a tenté d'opérer une révolution avantageuse , parmi les nations policées , en employant un moyen si simple & si naturel , n'aurait pas été capable de concevoir une telle entreprise , s'il avait espéré de réussir du premier coup & par ses seules forces. C'est beaucoup d'avoir fait les premiers pas. D'autres pourront perfectionner l'ouvrage ; ceux-là sur-tout qui se sont occupés avec quelque intelligence de l'éducation publique ou particulière , contribueront à élever cet édifice immense , consacré au bonheur des races futures. M. BRECHTER , est du petit nombre des instituteurs actuels , qui pourront concourir aux vues de M. BASE-

DOW. L'ouvrage qu'il vient de publier annonce des vues très-saines. Il confirme souvent les idées des philosophes d'Altone, quelquefois il y en ajoute de nouvelles, souvent il les combat, il les rectifie; mais sans sortir jamais des bornes de la décence, & sans démentir la profession sincère qu'il fait d'être l'admirateur & le disciple de M. B.





SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTERAIRES
DE L'EUROPE.

FRANCE.

*L. Histoire philosophique & politique
des établissemens & du commerce des Euro-
péens dans les deux Indes. 6 vol. 8vo.*

CET ouvrage curieux, qui a attiré l'animadversion du gouvernement de France, a été attribué aux plus célèbres littérateurs, & il ne peut en effet qu'être le fruit d'un génie du premier ordre. Nous nous empressons de présenter à nos lecteurs les idées neuves & faillantes qu'il renferme, sans nous engager dans ces discussions hardies, qui ont dû blesser les regards des sou-

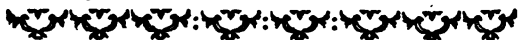
verains. Nous n'entreprendrons pas même de les relever ; ceux qui liront l'ouvrage tout entier , démèleront sans peine certains paradoxes qu'il leur sera facile d'apprécier.

Le globe terrestre offre des peuples divers , des productions variées. Un élément redoutable semblait séparer pour jamais les habitans des différens climats. La navigation a tout rapproché. Des hommes intrépides , mais presque toujours sans principes & sans regles , en parcourant les contrées les plus éloignées , ont laissé par-tout des traces de leurs fureurs & des marques des passions dont ils étoient agités. Tel est le tableau effrayant que nous offre *l'histoire philosophique des Européens dans les deux Indes*. L'auteur écrit avec une chaleur qui intéresse ; mais il ne laisse pas de s'affervir à la rigueur des calculs bien nécessaires dans son ouvrage ; les détails prodigieux , qu'il doit à la vivacité de son génie & à l'étendue de ses recherches , donnent de l'importance à son livre. Il démêle les intérêts si compliqués des nations commerçantes de l'Europe , il peint les mœurs quelquefois bizarres de toutes les nations connues sur la surface du globe ; car telle est la mesure du cercle qu'il parcourt. Il décrit en naturaliste les productions

qui font l'objet du commerce , il nous guide sur les mers en navigateur , & la géographie, la physique , le politique & la morale lui fournissent tour-à-tour des traits neufs & piquans , qui rendent attrayans pour toute sorte de lecteurs , des détails qui semblent n'intéresser que bien peu de gens.

La découverte du nouveau monde & le passage aux Indes par les caps de Bonne-espérance ont commencé une révolution dans le commerce , dans la puissance des nations , dans les mœurs , l'industrie & le gouvernement des peuples. Les productions des climats placés sous l'équateur se conforment dans les climats voisins du pôle. Les hommes se font communiqués leurs opinions , leurs loix , leurs usages , leurs remèdes , leurs maladies , leurs vices & leurs vertus. Tout est changé & doit changer encore. Mais tant de révolutions rendront-elles l'état de l'homme meilleur , ou ne feront-elles que le changer ? L'Europe a fondé par-tout des colonies ; mais connaît-elle les principes sur lesquels on les doit fonder ? Elle a une commerce étendu , qui passe d'un peuple à l'autre ; ne peut-on découvrir par quels moyens & dans quelles circonstances ? Depuis qu'on connaît la

route du cap, des nations qui n'étaient rien sont devenues puissantes, d'autres qui se faisaient trembler l'Europe se sont affaiblies : comment cette découverte a-t-elle influé sur l'état de ces peuples ? Pourquoi enfin les nations les plus florissantes & les plus riches ne sont-elles pas toujours celles à qui la nature a le plus donné ? Tels sont les objets que l'auteur se propose de discuter ; & en les développant il déploie toutes les forces d'un génie du premier ordre. Pour y réussir, il jette d'abord un coup d'œil sur l'Europe avant les découvertes du nouveau monde & du cap de Bonne-es-pérance, il suit le détail des événemens dont elles ont été la cause, & il finit par considérer l'état de l'Europe telle qu'elle est aujourd'hui. Nous nous proposons de donner dans quelques extraits, le précis de ce tableau digne de l'attention & des éloges de tous les gens qui pensent. Bornons-nous aujourd'hui à cette annonce générale.



II. *Choix des contes & des poésies Esfes, traduits de l'anglais. Paris chez le Jay. 1772. 2e partie. in 12.*

LES contes qui forment la premiere partie

tie de ce recueil sont très - bien choisis. Il n'y en a point qui ne présente un but moral ; les jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe y trouveront des exemples à suivre, & d'autres à éviter. On apprend aux jeunes filles qu'elles sont nées pour la société qu'elles doivent chercher à se rendre agréables aux personnes qui vivent avec elles ; on leur enseigne à se défier des apparences, à défendre leur cœur contre les surprises de l'amour, à craindre les unions précipitées. On trouve dans ce recueil les morceaux de poésies *Erſes* qu'on lisait avec tant de plaisir dans le Journal étranger. Ces productions des siècles de barbarie, chez des peuples grossiers & féroces, montre que le génie est indépendant des tems & des lieux. On verra avec plaisir le morceau suivant. Si quelque lecteur se rappelle de l'avoir vu dans le Journal étranger, il appercevra que cette traduction ſte plus complete & plus exacte.

“ J'étais jeune, j'aimais mon pere, j'ai-
 “ mais les dangers & la gloire. Je vole au
 “ secours de *Crothar*, l'ami de mon pere, le
 “ compagnon de sa jeunesse dans les com-
 “ bats. Mais il était vieux alors, & inca-
 “ pable de résister aux attaques du puis-
 “ sant *Rothmar*, déjà vainqueur & prêt
 “ de l'accabler. „

C

“ J'arrive à la demeure du vieillard : je
 “ le trouve assis au milieu des armes de ses
 “ peres, & privé de la vue par les ans. Le
 “ bruit de nos armes frappe son oreille.
 “ Il se leve avec effort, étend sa main
 “ tremblante, me touche & reconnaît le
 “ fils de *Fingal*.

“ *Ossian*, me dit-il, mes forces sont éva-
 “ nouies. Que ne puis-je encore lever ma
 “ lance, comme le jour où je combattais
 “ près de ton pere ! Il était le premier des
 “ guerriers, mais *Crothar* avait aussi sa re-
 “ nommée. *Ossian*, as-tu la force de ton
 “ pere ? Donne-moi ton bras. --- J'obéis
 “ à son desir, les mains s'assurèrent de la
 “ vigueur de mes muscles. Mon fils, me
 “ dit-il, en poussant un soupir, tu es ro-
 “ buste, mais non pas autant que le fut
 “ ton pere : & quel est celui qui peut l'é-
 “ galer ?

“ On prépare la fête, les chants reten-
 “ tissent ; mais cette joie bruyante ne fait
 “ que couvrir les soupirs qui étaient cachés
 “ au fond des cœurs. Les chants cessent,
 “ *Crothar* élève la voix : il me parle sans
 “ verser une larme ; mais je voyais qu'il
 “ étouffait ses sanglots. „

“ *Ossian*, me dit-il, tu ne fais pas tous
 “ mes malheurs. Remarque-tu la tristesse
 “ qui regne dans ma demeure ? Je n'étais

“ pas triste dans mes fêtes, quand mon
“ peuple vivait ! J’étais joyeux en présence
“ des étrangers, quand mon fils était près
“ de moi. Hélas ! il a péri en combattant
“ pour son pere. Rothmar apprit que
“ j’étais aveugle & faible. Il s’arme contré
“ moi & détruit mes guerriers. Que pou-
“ vais-je faire ? Mes pas erraient en dé-
“ sordre dans ma demeure ; je m’abandon-
“ nais à ma douleur. Je rappelais par de
“ vains desirs ces jours de ma jeunesse où
“ je combattais en vainqueur. — Mon
“ fils revient de la chasse. Il était jeune ;
“ mais son cœur était magnanime, & le
“ feu de la valeur étincelait dans ses yeux.
“ Il voit le désordre & les pas chancelans
“ de son pere : il soupire. Mon pere, me
“ dit-il, est-ce ma faiblesse qui t’afflige ?
“ J’ai déjà tiré l’épée, & je fais bander
“ l’arc : permets-moi de me mesurer avec
“ ton ennemi. Mon pere, je sens en té
“ voyant une force inconnue, & mon cou-
“ rage s’enflamme. --- Va, mon fils, lui
“ dis-je. --- Il part, il combat, il meurt.
“ L’ennemi s’avance triomphant vers mon
“ palais. Le meurtrier de mon fils s’ap-
“ proche de moi ! Ce n’est pas ici
“ le tems de se réjouir dans des fêtes, dis-
“ je alors, en prenant ma lance. Mes guer-

“ riers virent mes yeux lancer la flamme &
 “ se leverent. Toute la nuit nous traver-
 “ sâmes la colline. Une vallée étroite &
 “ couverte de verdure se découvre devant
 “ nous. Nous apperçûmes la troupe de
 “ *Rothmar* à l'éclat de leurs armes. Nous
 “ les surprenons dans le vallon. Ils fuient.
 “ *Rothmar* périt de ma main. Le soleil
 “ n'était pas encore descendu vers le cou-
 “ chant, lorsque je revins présenter à *Cro-*
 “ *thar* les armes de son ennemi. Le vieil-
 “ lard voulut les toucher de ses mains,
 “ & la joie s'épanouit sur son visage.

“ Les guerriers se rassemblent dans le
 “ palais. La fête recommence. La coupe de
 “ la victoire est vidée à la ronde. Cinq
 “ bardes s'avancent & chantent mes louan-
 “ ges. Tout le feu de leur ame passait
 “ dans leurs chants, & dix harpes accom-
 “ pagnaient leurs voix. Tout le pays
 “ était dans la joie. Le retour de la paix
 “ répandait par-tout l'allégresse. La nuit
 “ se passe dans le calme, & l'aurore revient
 “ sans causer d'alarmes. Nul ennemi ne
 “ fit briller sa lance dans l'obscurité. „

“ J'élevai ma voix pour chanter le jeune
 “ *Forar*, qui avait été tué dans le combat,
 “ tandis qu'on l'ensevelissait dans la terre.
 “ Son pere était présent, & on ne l'entendait

“ point soupirer. Sa main cherche la
“ blessure de son fils, il la trouve au cœur.
“ La joie éclate sur son visage. Il vient
“ à moi & me dit : „

“ Félicite-moi, *Ossian*, mon fils n'est
“ pas mort sans gloire. Le jeune guerrier
“ n'a pas fui. Il a rencontré la mort en
“ face. Heureux ceux qui meurent dans
“ leur jeunesse, quand tout retentit du
“ bruit de leur nom ! Ils n'ont point vu
“ les tombeaux de leurs amis. Ils n'ont
“ point senti s'affaiblir le bras qui le
“ faisait vaincre. L'homme faible & lâche
“ ne les verra point vieillir dans leur de-
“ meure ; il ne viendra point avec un
“ souris moqueur insulter à leurs mains
“ tremblantes. Leur mémoire est célé-
“ brée dans les chants. Les larmes des
“ jeunes filles coulent pour eux. Mais les
“ vieillards tombent en ruine par degrés.
“ La renommée de leur jeunesse est oubliée
“ de leur vivant. Ils meurent obscurément
“ & dans le secret. Leurs enfans ne les
“ regrettent que faiblement, & la pierre
“ qui doit conserver leur nom est posée
“ sans larmes. Oui, heureux ceux qui
“ meurent dans leur jeunesse, lorsqu'ils
“ jouissent de toute leur gloire ! „



A L L E M A G N E.

III. *Die alte frau, &c. La vieille femme : ouvrage destiné à l'avantage des personnes du sexe. Leipfick. Schvickert. tom. 1. 8°.*

Cette feuille périodique qui paraît à Leipfick depuis le 2 septembre dernier, renferme des morceaux très-bien faits. C'est une vieille femme qui aspire à plaire, & qui y réussit. La première feuille sert d'introduction. Les hommes, dit la prétendue vieille, font imprimer tant de bagatelles, qu'ils ont rendu le métier aisé, & que ce n'est pas une trop grande témérité à une personne de son âge & de son sexe de se mettre sur les rangs. Elle avoue cependant qu'elle ne fait pas ce premier pas sans crainte : " Serait-ce, continue-t-elle
 " un augure que j'échouerais, ou cela
 " viendrait-il seulement de ce que je n'ai
 " pû atteindre cette aimable impudence,
 " que j'ai tant de fois admirée dans les
 " écrits des hommes, & qui, toute néces-
 " faire qu'elle est, ne s'acquiert néanmoins
 " que par un long exercice Je ne
 " saurais encore vaincre ma timidité ; mais

“ après tout , j’y pense bien , je n’ai
“ pas si grand sujet de m’alarmer , puis-
“ que je n’écris pas pour les hommes , &
“ que je ne prétends être lue que par les
“ personnes de mon sexe , dont au fond ,
“ je suis en droit d’exiger de l’attention
“ & des égards. ,

“ J’ai 60 ans passés ; depuis que je me
connais , mon plus grand plaisir a été
de lire des livres écrits d’une manière agréa-
ble , mais en même tems utiles ; je passe
pour en avoir profité. J’ai de la vivacité ;
on recherche ma compagnie ; j’observe ,
j’étudie ceux avec qui je vis , & j’ai fait
d’assez amples provisions de jugemens ré-
fléchis. Avec cela je suis entièrement indé-
pendante , je puis dire & faire ce qu’il me
plait ; je ne suis point obligée de com-
battre mon penchant à écrire , pour me livrer
aux soins d’un ménage ; ma fortune me
met au dessus du besoin. J’ai donc cru
qu’il était de mon devoir de faire servir au
bien public une position si favorable , & de
confondre les préjugés arrogans des hom-
mes , qui ne conservent leurs forces que parce
que nous n’avons pas le cœur de les com-
battre publiquement. ,

“ Mon objet principal est de faire part
à mon sexe de quantité de remarques in-

terreſſants que j'ai eu occaſion de faire dans le cours de ma longue carrière, & de les aider à en tirer les conféquences utiles qui en réſultent. Quand je ne réuſſirais qu'à donner à la ſociété des épouſes ſages, quelques bonnes meres, un petit nombre de femmes d'un commerce honnête & agréable, je me féliciterais d'avoir formé le projet dont je commence l'exécution.,

“ Dans ma jeuneſſe j'étais fort mécontente de ce que la nature ne m'avait pas fait homme, je m'exagérais toutes les prérogatives de ce ſexe; elles me paraiſſaient accablantes pour le nôtre; mais je me ſuis convaincu depuis que l'on peut être femme & être heureuſe. Le moyen infaillible d'arriver à cet état, eſt de ne pas laiſſer en friche les facultés de notre ame, d'éclairer ſur-tout & de fortifier notre entendement, j'irai même juſqu'à dire, avec la permiſſion de meſſieurs les hommes, d'apprendre à penſer *philophiquement*. Que celles qui me lisent ne s'y méprennent pas. Ce n'eſt pas le ſavoir que j'affiche & que je leur conſeille. Le ſavoir eſt une choſe paſſamment inutile aux femmes. Elles peuvent l'abandonner à leurs maris, ſans le moindre regret; mais une femme qui lit avec réflexion, qui écrit

bien , qui a de saines idées de la divinité , de l'univers , de ses semblables , & de ses devoirs , n'est pas pour cela une savante. Ces connaissances ne sauraient la détourner d'aucune des occupations qui conviennent à son état , ou plutôt elles la rendent capable de s'en acquiter avec beaucoup plus de succès que ces femmes vulgaires , qui agissent comme des machines , sans principes & sans réflexions.

“ Les avantages qui résulteront de la perfection du sexe , & pour nous & pour les hommes , sont palpables : une femme éclairée & raisonnable fera ce qui convient le mieux pour le bien de sa maison , & un mari qui ne sentirait pas le prix d'une telle compagne , serait imbécille ou vicieux. Mais les choses ne prendront jamais ce ton , tant que les hommes , lorsqu'ils font la cour au sexe , n'envisageront une personne aimable que comme une jolie poupée : dès que cette poupée est à eux , ses charmes disparaissent ; & comme l'esprit ne les remplace pas , ils méprisent , ils haïssent même celle qu'ils ont paru adorer. Les savans pour l'ordinaire sont plus malheureux que les autres dans le mariage ; la raison en est bien simple ; c'est qu'ils ont trop bonne idée d'eux-mêmes , & trop mauvaise opinion de

tout être qui n'a pas comme eux le savoir en partage. „

C'est ainsi que jase la vieille. Elle passe en revue tous les caractères des personnes de son sexe; elle fait des portraits; elle donne des conseils, & en général elle voit bien les choses. Nous donnerons dans la suite quelques traductions de cette feuille, qui nous paraît devoir être distinguée de la foule des écrits de ce genre.



VI. *Beytrage, &c. Secours pour l'usage des mathématiques & leur application.* Par M. J. H. LAMBERT. Berlin, 2 vol. 8°.

M. LAMBERT a rassemblé un grand nombre de pièces fugitives qu'il avait publiées séparément dans les journaux, & qui auraient été perdues ou du moins très-difficiles à recouvrer pour un grand nombre de lecteurs. Nous nous bornerons à indiquer quelques-uns des mémoires contenus dans cet ouvrage. M. Lambert traite dans une de ces pièces, de la division & des diviseurs des nombres. Il remarque d'abord qu'il eut été difficile de réduire à une équation algébrique, la question de l'in-

vention des diviseurs d'un nombre , parce que l'on n'a point d'autre donné que les nombres dont on cherche les parties. Ainsi l'on propose la solution de maniere que la division doit être cherchée par chacun des plus petits nombres. Il est vrai qu'on peut omettre tous ceux qui ne sont pas des nombres premiers; mais cela suppose qu'on connaît ces nombres premiers, ce qui est une opération difficile. M. Lambert a cherché de rendre toutes ces divisions inutiles, de maniere que l'on puisse trouver sans elles les quotiens & les restes, & les ranger dans une suite non interrompue. Comme rien ne peut plus faciliter ce travail qu'une table, dans laquelle les nombres sont résolus dans leurs facteurs, l'auteur essaye de former ce nouveau secours. Il existe déjà des tables de ce genre, mais elles sont construites d'une maniere si incommode, que si on voulait les pousser jusqu'à 100,000, elles rempliraient d'énormes *in-folio*. Pour les réduire à quelques pages, il n'y a qu'à omettre tous les nombres qui peuvent être divisés par deux, par trois, ou par cinq. La table qu'offre l'auteur va jusqu'à 10,200, il espere qu'il se trouvera quelqu'un qui sera tenté d'y en joindre encore 9 pareilles, & il promet l'im-

mortalité à qui aurait le courage d'aller jusqu'à 99.



ANGLETERRE.

V. Conjectural observations, &c. Observations conjecturales sur l'origine des lettres de l'alphabet. Londres. Cadell. 8°.

Il ne se peut rien en effet de plus conjectural que les faits contenus dans cet ouvrage. On fait combien on a hasardé de chimeres pour découvrir l'origine de l'alphabet. L'auteur les rejette toutes, pour attribuer cette belle invention à Dieu lui-même. Avant Moïse, on ne connaissait que l'écriture hiéroglyphique; Dieu craignit qu'elle ne servit qu'à entretenir les Juifs dans leur goût pour l'idolâtrie; pour prévenir ce danger, il daigna créer un alphabet, pour le révéler à Moïse. Ce fut le premier de tous ceux qui furent inventés dans l'orient, il passa successivement en Grece & ailleurs. Cette conjecture fera religieuse si l'on veut; mais elle n'est pas du tout solide. L'alphabet hébreu porte des marques d'une invention humaine. Au reste, quoi-

que nous ne soyons pas de l'avis de l'auteur, nous reconnaissons qu'il a déployé dans une recherche inutile, *difficiles nugæ*, beaucoup d'érudition & d'esprit.



VI. *The general history of Polibiuss, &c. L'histoire générale de Polybe, traduite du grec par M. Hampton. Londres. Davier. 2 vol. 4^o.*

POLYBE naquit à Mégalopolis, environ 205 ans avant J. C. Son pere Lycortas soutint avec beaucoup de gloire la liberté mourante de la république Achéenne. A l'âge de 24 ans, Polybe fut député avec son pere & Aratus à Ptolomée Epiphanes; il fut encore chargé d'offrir du secours aux Romains contre Persée. Lorsque Callicrates eut rendu suspects les habitans du Péloponese, Polybe fut un de ceux qui furent mandés à Rome, & il réussit bientôt à s'y faire des amis. Il accompagna Scipion au siege de Carthage, il obtint le confiance des Romains, & fut chargé de régler les affaires du Péloponese. A son retour, il suivit Scipion au siege de Numance. Après la mort de cet illustre Romain, Polybe revint dans

sa patrie, où il mourut d'une chute de cheval, à l'âge de 82 ans. Ses ouvrages sont l'histoire générale, la vie de Philopémen, un traité sur la tactique, l'histoire du siège de Numance, un lettre à Zenon de Rhodes, sur la Laconie, & un livre sur les habitans de la zone torride. Il ne nous reste de ces ouvrages que cinq livres de l'histoire générale, & quelques fragmens des autres, au nombre de 40. Ils embrassaient l'histoire des principaux peuples du monde connu, depuis le commencement de la seconde guerre punique, jusqu'à l'éversion du royaume de Macédoine, dans un espace de 53 ans. Le premier & le second livre contiennent un précis des événemens antérieurs à la seconde guerre punique, & sont une introduction à l'histoire même. Il paraît que Polybe composa son histoire à Rome, où il rassembla les matériaux dont il avait besoin. Il consulta des mémoires authentiques, & il tira de grandes lumières de Lælius & de Scipion. Pour éviter les méprises qui pouvaient naître de l'ignorance des lieux, il visita les Alpes, il voyagea dans les Gaules, en Espagne, & en plusieurs autres pays.

Les Anglais n'avaient que deux traductions fort imparfaites de cet auteur. M.

Hampton a réussi à leur en donner une qui réunit l'élégance à la fidélité. Pour éclaircir les difficultés qui se présentent en foule dans cet auteur à ceux qui n'entendent pas l'art de la guerre, M. *Hampton* a consulté des militaires. Il a pu puiser des lumières dans l'excellent ouvrage du chevalier FOLARD, qui est sans contredit la meilleure traduction de Polybe que nous ayons en français, & dont le commentaire augmente encore le prix.



I T A L I E.

VII. *L'onest uomo filosofo, &c. L'honnête-homme philosophe ; essai de philosophie morale, par le P. Joseph Gagliardi, prof. de physique expérimentale & de philosophie pratique, dans l'université royale de Sassari. tom. 1.*

Cet essai n'est pas un de ces fades lieux communs, dans lesquels on déclame tous les jours contre les prétendus philosophes. On y trouvera des traits de la vraie philosophie, un style élégant, des raisonnemens solides. L'auteur en traitant les différents parties de

la morale, s'arrête peut-être avec trop de complaisance sur les questions de pure théorie. Telles sont les recherches sur la nature, le regle & la fin de l'honnête. Au reste il ne tire les principes & ses preuves que des lumieres naturelles, & il peut-être lû avec plaisir de toutes sortes de personnes.



VIII. *Principi, &c. Principes de l'histoire civile de la république de Venise, par Vetto Sandi, noble Vénitien. Tom. 7. 8. 9. Coletti.*

Les six premiers volumes de cet ouvrage furent accueillis avec empressement; on en demandait la suite, & l'auteur n'a pas pu se refuser à un desir qui lui fait honneur. En se dévouant à un travail que personne n'avait ébauché avant lui, M. S. a dû rencontrer des difficultés capables de le rebuter. Il a fallu fouiller les archives, découvrir tous les mommens qui pouvaient lui donner des lumieres sur les principes & les fondemens du gouvernement; il fallait employer tous ses soins à ranger les matieres dans un ordre convenable, & il fallait enfin proposer sur des sujets aussi délicats, des réflexions propres à

à l'éclairer, sans blesser les droits ni la politique du souverain. Les six premiers volumes contiennent l'histoire de Venise, depuis sa fondation, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Les trois derniers examinent l'histoire du gouvernement dans le dernier siècle, & décrivent l'état présent de la république. On traite dans le premier de la justice distributive, de la manière dont elle est administrée, des offices politiques, des différens corps qui partagent cette branche du pouvoir. Les réglemens militaires, les jugemens civils & criminels, & le commerce sont l'objet du huitième volume. Le neuvième & dernier expose fort en détail tout ce qui se rapporte aux deux puissances civile & ecclésiastique. Ces détails sont d'autant plus curieux qu'ils ont été tracés par une personne à qui ils étaient familiers, & qu'ils roulent sur un gouvernement dont on vante par-tout la sagesse.



TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

*Mémoires de Sophie de Sternheim, traduits
de l'allemand.*

I V. L E T T R E.

*Lord Seymour au Docteur T***.*

J E vous ai entendu répéter plus d'une fois, mon cher ami, que les observations que vous avez faites dans vos voyages, sur le génie de la nation allemande, vous avaient fait desirer de réunir la profondeur de nos philosophes avec l'expression méthodique des allemands, de fondre le calme & le sang froid de quelques-unes de leurs têtes avec l'imagination ardente des nôtres. Vous cherchâtes long-tems à former en moi cet heureux assemblage, seul capable de réprimer la force de ma sensibilité. C'était là, disiez-vous, l'unique obstacle qui m'empêcherait d'atteindre un certain degré de perfection dans les sciences

pour lesquelles je paraissais avoïr du goût. Vous me traitiez avec douceur & avec bonté; vous cherchiez à vous rendre maître de mon esprit par la sensibilité de mon cœur. Je ne fais, mon respectable ami; jusqu'à quel point vous avez réussi. Vous m'avez appris à connaître, à aimer ce qui est véritablement bon & beau. Je préférerais la mort à l'idée de commettre une action basse ou criminelle, & cependant je doute que vous fussiez content de l'impatience avec laquelle je souffre l'empire que mon oncle prend sur moi. Il me semble que c'est un triple fardeau qui gêne mon ame dans toutes ses opérations, en me soumettant à milord G. parce qu'il est mon oncle, parce qu'il est riche & que j'en dois hériter, parce qu'il est ministre, & que ma place de conseiller d'ambassade m'a mis dans sa dépendance. Ne craignez pas cependant que je m'oublie jusqu'à l'offenser. Non ! . . , je suis le maître de mes mouvements: rien ne les décelex qu'une mélancolie mortelle que je cherche vainement à étouffer. Mais pourquoi tant de discours, pour vous dire à la fin de ma lettre ce qui m'occupait en la commençant, c'est que j'ai vû dans une jeune dame, ce beau, cet heureux mélange du caractère des deux

nations. La grande mere maternelle de miss Sophie de *Sternheim* était fille du vieux sir *Watson*, & son pere un homme d'un grand mérite, qui jouissait d'une réputation bien méritée. Cette jeune dame est l'amie de mademoiselle C. . . . dont je vous ai déjà parlé plus d'une fois. Miss *Sternheim* parait ici pour la premiere fois, depuis quelques semaines; elle a vécu jusqu'à présent à la campagne. N'attendez pas de moi des exclamations sur sa beauté; mais croyez qu'elle réunit toutes les graces dont la figure & le maintien d'une femme sont susceptibles. Un mélange de douceur & de réflexion parait sur son visage, une politesse noble & décente brille dans ses manieres, une tendresse extrême pour son amie, une bonté adorable, la plus délicate sensibilité; n'est-ce point là cette force anglaise qu'elle a reçue de sa grand-mere? Un esprit orné d'idées justes & de connaissances précises, sans le moindre préjugé, un courage mâle pour montrer ses principes & pour les défendre, beaucoup de talens relevés par la plus aimable modestie: voilà ce qu'elle tient de l'homme respectable, qui eut le bonheur d'être son pere. Jugez, mon ami, sur cette description, de l'impression qu'elle a faite sur mon ame.

Jamais , jamais mon cœur ne fut aussi prévenu , jamais il ne fut si bien d'intelligence avec l'amour ! Mais que direz-vous , si je vous apprends que cette noble , cette charmante personne est destinée à devenir le maitresse du prince ? Milord m'a défendu de lui découvrir ma sensibilité , parce que le comte F . . . craint que la jeune personne ne soit fort difficile à réduire. Et c'est pour cela qu'on l'a conduite à la cour. Je laissai entrevoir à mon oncle tout le mépris que m'inspire le comte Lobau , oncle de miss Sophie , pour avoir été capable d'approuver une pareille idée. Je voulais instruire la jeune demoiselle d'un dessein aussi noir ; je me jettai aux genoux de milord , je le suppliai de me permettre , en épousant cette aimable personne , de sauver sa vertu , son honneur & ses charmes. Il me pria de l'écouter tranquillement. Il m'assura qu'il respectait comme moi la jeune miss , & qu'il était persuadé qu'elle ferait échouer cet odieux projet. Il m'a donné sa parole , que si elle se conduit d'une manière assortie à son caractère ; il se ferait un plaisir de couronner sa vertu. “ Mais tandis que toute la cour la regarde comme maitresse désignée , je ne ferai aucune démarche. Vous ne prendrez pas une femme dont la réputation

-Soit équivoque. Attachez-vous en atten-
-dant à mademoiselle C. ; vous découvrirez
par elle tous les sentimens de miss *Sternheim*.
De mon côté, je vous rendrai compte de la
négociation dont le comte F. . . s'est chargé.
Tous les traits du caractère de cette jeune
personne me donnent l'espérance de voir
triompher la vertu ; mais il faut qu'elle
triomphe aux yeux de tout le monde. „
Ce discours de mon oncle me fit desirer
de voir le prince humilié ; je me représentai
la résistance de la vertu comme un specta-
cle ravissant ; & je me déterminai à diriger
ma conduite selon les idées de mon oncle.
Milord Derby m'en fournit un nouveau mo-
tif. Il l'a vue, & au même instant il a conçu le
desir de posséder tant de charmes ; car on
ne saurait donner le nom d'amour à son in-
clination. Il m'a prévenu par une confidence
de ses sentimens. S'il réussit à la rendre
sensible, mon bonheur est détruit aussi
absolument que si le prince obtenait ce
qu'il cherche. Si elle est capable d'aimer
un débauché, elle n'aurait jamais eu de
sentiment pour moi. Mais je suis malheu-
reux, très-malheureux : j'aime tendrement
un objet qui mérite de l'être, & je le vois
environné des pièges du vice. Je suis agité
à - tour - à - tour par l'espérance de voir triom-

pher les principes & par la crainte de voir succomber la faiblesse humaine. Aujourd'hui, mon ami, aujourd'hui, à la comédie, elle sera mise sous les yeux du prince. Je ne suis pas bien ; mais il faut que j'y aille, dût-il m'en coûter la vie.

A minuit.

Je renaiss, mon ami, le comte de F... désespère de pouvoir quelque chose sur l'esprit de la jeune personne.

Milord m'ordonna de rester auprès de lui à la comédie. La jeune miss vint avec son indigne tante dans la loge de la comtesse F... , elle était charmante, & j'en étais désespéré. Une révérence que je fis aux trois dames en même tems que milord, fut le seul moment où j'osai de la regarder. Bientôt après, toute la noblesse fut rassemblée. Dès que le prince parut, ses yeux où brillait le desir, se tournèrent vers la loge de la comtesse. La jeune miss fit une révérence avec tant de graces, que ce mouvement seul aurait dû exciter l'attention du prince, quand il n'aurait point eu d'autre motif.

Il adressa la parole au comte F... & levant les yeux vers la loge, il salua la jeune miss en particulier. Tous les regards

étaient fixés de ce côté-là, mais miss Sophie ne tarda pas à se cacher à demi derrière la comtesse F. . . L'opéra commença. . . Le prince s'entretint beaucoup avec son ministre, qui passa enfin dans la loge de son épouse, pour reprocher à milord & aux deux dames, de prendre la place de mademoiselle de *Sternheim*, qui n'avait point encore vu le spectacle.

Ces dames ne sont point la cause de cet arrangement, monsieur le comte, dit-elle d'un air un peu sérieux; j'ai choisi la place que j'occupe. Je vois assez, & je gagne la satisfaction d'être moins vue.

“ Mais vous dérobez à tant d'autres le plaisir de vous voir! „ A cela elle ne fit qu'une inclination qui ne marquait que le peu de cas qu'elle faisait du compliment. Le comte lui avait demandé ce qu'elle pensait du spectacle; elle s'était contentée de répondre d'un ton qui lui est propre, qu'elle ne s'étonnait point que tant de personnes prissent plaisir à cet amusement.

“ Mais je desirais de savoir comment il vous agréait, ce que vous en pensez? Vous avez l'air si sérieux. „

J'admire la peine qu'on a prise de réunir tant de talents divers.

« Est-ce là tout ? Ne sentez-vous rien pour le héros, ou pour l'héroïne ?

Non monsieur, pas la moindre chose, répond-elle en souriant.

Il y eut souper chez la princesse de W.. le prince en était avec les ambassadeurs & les étrangers. Le comte *Lobau*, oncle de mademoiselle de *Sternheim* fut de ce repas. Le comte F... présenta la jeune personne au prince avec appareil. Celui-ci affecta de parler beaucoup de feu monsieur de *Sternheim*. On dit que la jeune miss répondit en peu de mots & d'un ton pénétré. On disposa les places à table, de manière que chaque dame avait un cavalier. Celui de miss Sophie était le comte F., neveu du ministre, & vis-à-vis d'elle était le prince, qui ne cessa pas de la regarder. J'observai de tourner rarement les yeux de ce côté-là ; cependant je vis distinctement qu'elle était mécontente. On quitta la table pour se mettre au jeu. La princesse prit la jeune demoiselle, elle fit avec elle le tour des tables, & alla s'asseoir sur un sofa, où elle l'entretint avec beaucoup de bonté. Le prince vint les joindre après avoir fait un seul tour avec milord.

Le lendemain le comte F... dit à mon oncle, qu'il souhaitait mille maux à *Lobau*,

pour avoir conduit ici sa niece. Elle est faite pour inspirer la passion la plus violente. Mais une jeune fille qui n'est point vaine de sa beauté, qui dans un spectacle ne fait attention qu'à la peine qu'on s'est donnée de réunir tant de talens divers, qui à une table délicate ne mange qu'un peu de compote de pommes, qui ne boit que de l'eau, qui regrette à la cour la maison d'un curé de campagne, une fille de ce caractère est difficile à gagner!

Dieu le veuille! pensai-je. Je ne saurais soutenir long-tems l'état violent dans lequel je suis.

Ecrivez-moi bientôt; dite-moi ce que vous pensez de moi, & ce que j'aurais dû faire.



II. Lettre tirée du Spectateur Français.

COMME vous ne vous bornez pas à la peinture de nos ridicules, & qu'on peut vous adresser le compliment que se faisait un ancien: *rien de ce qui intéresse l'humanité ne m'est étranger*, j'ai cru que vous ne seriez peut-être pas fâché d'apprendre à vos lecteurs de quelle manière un hom-

me sage s'y est pris avec une jeune personne dont la tête était vivement frappée de l'idée de se détruire, pour lui ôter cette noire fantaisie de son imagination malade.

Cette jeune fille s'était vue lâchement abandonnée par un homme qu'elle adorait, dans le tems même qu'elle était devenue enceinte de ses perfides amours. L'appréhension d'un père sévère, l'opprobre dont elle allait se voir couverte, la perfidie de son amant, une grande tendresse qu'elle voyait si cruellement trompée, & qui était devenue un besoin indispensable de son cœur; toutes ces peines réunies porterent des secousses si violentes à sa tête, que ses organes se dérangerent : elle éprouva bientôt les accès d'une véritable folie.

Heureusement, le pere terrible venait de partir pour un voyage d'Amérique, & ne devait se trouver que dans un an au sein de sa famille. La mere, d'un naturel plus doux & plus tendre, vit sa fille si malheureuse, qu'elle n'eut que la force de la plaindre. Elle employa même toute sa tendresse à la réconcilier avec elle-même; mais son cœur désespéré se trouva fermé à toutes sortes de consolations. Les fureurs qui avaient leur source dans des chagrins

si cuisans, devinrent si fréquentes, & augmentèrent au point, que pour en dérober le spectacle affligeant aux regards du public, on fut obligé de la transporter à deux lieues de la ville, dans une métairie isolée.

La solitude ne fit qu'aigrir ses idées. Dans le sentiment toujours présent de la trahison de son lâche amant, & de l'avilissement où l'allait jeter sa faute, elle conçut une si grande horreur pour la vie, qu'involontairement, & lors même qu'elle paraissait tranquille, elle faisait comme par instinct, de tout ce qu'elle trouvait sous sa main, un instrument de mort. Si quelquefois elle s'obstinait à demeurer seule, & qu'on la vit assez paisible pour oser la confier un instant à elle-même, il lui venait toujours dans l'idée de se précipiter par sa fenêtre, & les tentations devenaient si fortes, que je l'ai vue une fois, pâle, égarée, & comme se sauvant des bras d'une furie, accourir dans ceux de sa mère, en criant : *sauvez-moi, sauvez-moi, je veux me détruire.*

Encore, si c'eût été là le terme de sa folie, on eût pu espérer que se familiarisant par degrés avec l'idée de sa faute & l'image de son père irrité, elle eût insensiblement perdu cette haine inconcevable

d'elle-même , & repris le goût si naturel de la vie ; mais ce qu'il y avait de funeste, c'est qu'effrayée & tremblante de l'attentat qu'elle entreprenait, elle en était horriblement tentée ; il n'y avait pas une fibre dans tout son corps qui ne frémit du crime, & elle s'y sentait entraînée par une volonté irrésistible. Dans cette contrariété, tous ses sens éprouvaient une aliénation terrible. Des idées superstitieuses achevaient d'y jeter le trouble & l'épouvante : ses tentations dans sa tête passaient pour une punition nécessaire de sa faute. L'impossibilité de n'y pas succomber se réalisait de plus en plus à son imagination épouvantée ; d'un autre côté, la présence terrible du Dieu vengeur des suicides venoit s'offrir à son esprit. Ma perte, s'écriait-elle avec un accent douloureux, est donc inévitable ! Là-dessus, son imagination travaillait ; & tout ce que les esprits frappés des terreurs de l'autre monde se figurent des vengeances célestes, venait l'épouvanter ; elle éprouvait réellement un supplice aussi affreux qu'il était imaginaire.

Je ne vous affligerai pas du tableau effrayant d'un coupable qui croit sentir le bras d'un Dieu appesanti sur sa tête, & qui se débat sous cette main terrible. Il y a

dequoi troubler la raison la plus ferme; ce que je peux vous dire, c'est qu'il n'y avait pas jusqu'à sa mere qui, dans ces instans, ne parut être effrayée de sa fille. A peine osait-elle l'approcher & retenir ses mains furieuses qui s'attaquaient à elle-même.

Il y avait dans le voisinage, un homme aussi recommandable par la sainteté de la vie, que par sa grande sagesse: c'était le pasteur du lieu. La malheureuse mere va le trouver, & lui dit dans quel état déplorable était tombée sa fille. Elle lui peint sur-tout ses visions effrayantes, & quels étaient ses remords & son horrible délire, toutes les fois qu'elle avait voulu attenter sur elle-même. Envoyez-la moi, dit le pasteur, ou plutôt disposez-la à me recevoir; dite-lui qu'en qualité de ministre, j'irai lui porter les consolations & les secours du ciel. Elle prévint sa fille, & celle-ci mit son cœur en état de paraître devant l'homme de Dieu.

Un autre n'aurait pas manqué de lui citer d'abord tout ce que la religion prononce de terrible & d'irrévocable contre les malheureux, coupables de suicide; il eut crié vengeance & anathème, & achevé par-là de jeter le trouble & l'épouvante dans

une imagination déjà trop alarmée. Le sage affecta d'être tranquille sur ses funestes desseins; il la rassura sur elle-même. "Votre vie, lui dit-il, est à vous, vous en pouvez disposer . . ; mais vous êtes mere, ajouta-t-il, la vie de votre enfant est un bien qui n'appartient qu'à lui, & la lui ravir, ce serait là le crime. Gardez votre existence, jusqu'à ce que la sienne ne dépende plus de la vôtre; mourez ensuite, si vous ne pouvez plus vivre. ,,

Un homme dont la mort paraît certaine dans une heure, & qui reçoit la nouvelle de sa grace, n'éprouve rien qui approche de la joie que ressentit cette malheureuse fille, en apprenant de la bouche même d'un homme qui était, selon'elle, chargé d'annoncer les volontés du ciel sur la terre, qu'elle pouvait se tuer sans crime. "Je vois, ajouta le vieillard, que je viens de vous délivrer d'un grand fardeau; mais avant tout, j'exige de vous un serment devant Dieu. Jurez-moi que dans l'instant même que vous ferez prête d'attenter à votre vie, vous embrasserez trois fois votre enfant, ce n'est qu'à cette condition que je vous délie de l'obligation de vivre. ,, Elle en fit le serment de la manière la plus solennelle.

D'après cet entretien, les esprits paraissant reprendre un cours tranquille ; elle songeait toujours à mourir, mais sans aucun effroi, & même avec une sorte de satisfaction intérieure ; son sommeil devint paisible comme ses idées, & ses nuits n'étaient plus troublées comme auparavant par des aspects & des songes effroyables. Son seul plaisir, en attendant qu'elle pût mourir, fut de caresser quelquefois sa mère, & de pleurer avec elle. On ne put jamais, pendant tout ce tems, lui faire accepter aucune distraction. La pensée de la mort & la vue de la tombe, est, disait-elle en souriant, ce qui m'amuse davantage.

A la fin de ses neuf mois, elle accoucha. Les douleurs furent si longues & si vives, qu'elle donna à peine les Jeux premiers jours quelques signes de vie ; le troisième elle reprit un foible sentiment d'elle-même, & ce jour là, tout ce qu'elle avait retrouvé de forces, elle les employa à remercier sa mère. Jamais elle ne l'avait tant embrassée. Celle-ci en tirait même un favorable augure ; elle ne s'attendait pas que le lendemain elle refuserait constamment de prendre un breuvage qui, dans son état, était indispensable. La mère se désolait

désolait en vain autour de son lit, elle ne put rien gagner sur sa fille : on eut recours au curé.

“ Puisque je puis cesser de vivre sans faire un crime, lui dit-elle, pourquoi voulez-vous que j’avale un poison, que moi du moins je dois appeler un poison, puisqu’il me rendra la santé? „ Sans doute, lui répondit le pasteur. Mais avez-vous oublié le serment que vous avez fait à Dieu devant moi? Je suis donc mère, s’écria-t-elle. Oui, & voici votre enfant, reprit le curé, en le prenant des bras d’une nourrice qu’on avait sagement tenue écartée; & le présentant à son lit: “ voilà le malheureux que vous allez laisser à la vie, sans secours, sans appui, & qui n’aura connu ni père ni mère. „ Ah! monsieur, ajouta-t-elle, qu’y vient faire cette innocente créature? Mon Dieu! combien je sens qu’elle m’intéresse! — Embrassez-le, madame, cet enfant que vous voulez abandonner. — En se baissant pour appuyer sa bouche sur la sienne, un torrent de larmes inonde tout-à-coup son visage; tout son cœur se soulève; un cri terrible s’y fait entendre. Non, je ne t’abandonnerai pas, s’écria-t-elle. Je déteste la vie; mais je la souffrirai pour toi. Abjurez donc vos funestes projets; re-

prit le vieillard , & permettez qu'on vous guériffe. Ma mere , répliqua-t-elle le feu dans les yeux , & la tête un peu exaltée : apportez-moi cette coupe où est la vie , que je m'en abreuve à longs traits , pour mon enfant & pour ma mere. En prenant le vase , je la tiendrai deux fois de vous : & puis regardant tous ceux qui étaient présens , comme si elle eut voulu les inviter à prendre part à sa guérison , cette liqueur amere , ajouta-t-elle , me semble une ambrosie que je vais faire couler dans mes veines. Elle salua ensuite le vieillard , qu'elle nomma son sauveur , & but. Sa santé & sa raison se sont fortifiées l'une par l'autre. On a trouvé le moyen d'appaîser le pere. Le goût des occupations & des amusemens est revenu ; elle est actuellement tranquille & heureuse au milieu de sa famille , où elle est toujours chérie & même respectée du public , malgré sa faute.



III. *Instructions concernant les personnes noyées qui paraissent mortes , & qui ne l'étant pas , peuvent recevoir des secours pour être rappellées à la vie.*

LES prévôt des marchands & échevins

de la ville de Paris, instruits des succès multipliés qu'ont eu différens moyens pratiqués pour secourir les personnes noyées que l'on a retirées de l'eau, se sont empressés de les indiquer à leurs concitoyens. Nous y avons trouvé des détails si utiles, que nous avons cru devoir les faire connaître dans les lieux où ce journal est répandu.

Dès qu'une personne noyée aura été retirée de l'eau, il faut sur le champ, si son état annonce qu'elle a besoin d'un secours pressant, lui donner, même dans le bateau dans lequel elle aura été placée, ou sur le bord de la rivière, si le tems le permet, ceux qu'on pourra lui procurer dans l'instant, & qu'on indiquera ci-après.

Pendant qu'on sera occupé à les lui administrer, quelqu'un se détachera pour aller avertir au corps-de-garde le plus prochain, où l'on trouvera toujours une boete, dans laquelle seront réunies les choses les plus nécessaires.

On transportera ensuite, s'il est possible, la personne retirée de l'eau, ou dans le corps-de-garde le plus prochain, ou dans l'endroit le plus commode qu'on pourra se procurer, chez les particuliers qui voudront bien s'en charger.

Le sergent de chaque corps-de-garde fera

obligé, à la première réquisition, de faire porter par un des soldats la boîte qu'il aura en dépôt, & de l'accompagner pour veiller à l'administration des secours.

Lorsque, par leur efficacité, le noyé aura été rappelé à la vie, il sera transféré chez lui, s'il a un domicile, & qu'on puisse en avoir connaissance, sinon à l'hôtel Dieu.

Le sergent, ou soldat, sera tenu de faire son rapport qui contienne les noms, qualités & demeure de la personne retirée de l'eau, qui annonce si elle a été rappelée à la vie, & en quel état elle s'est trouvée lorsqu'elle a été transférée chez elle ou à l'hôtel Dieu.

Ce même procès-verbal contiendra les noms de celui qui aura averti le premier au corps-de-garde, & de tous ceux qui auront concouru à la retirer de l'eau, & à lui procurer les secours convenables.

Le sergent sera tenu de remettre, dans les 24 heures, ledit rapport au procureur du roi & de la ville.

Détail des secours, & de l'ordre dans lequel ils doivent être donnés.

Il faut sur le champ, dans le bateau même, si la personne noyée y a été placée après qu'elle aura été retirée de l'eau, & que

son état semble exiger un secours pressant, ou sur le bord de la rivière, si la chaleur de la saison le permet, ou dans le corps-de-garde, ou autre endroit proche & commode, s'il est possible d'en trouver, 1°. la deshabiller, la bien essuyer avec de la flanelle ou des linges, & la tenir très-chaudement, en l'enveloppant soit avec des couvertures, soit avec des vêtemens & ce qu'on pourra se procurer; ou la mettant devant un feu modéré, ou dans un lit bien chaud, s'il est possible. 2°. On lui soufflera ensuite par le moyen d'une canule, de l'air chaud dans la bouche, en lui serrant les deux narines. 3°. On lui introduira de la fumée de tabac dans le fondement, par le moyen d'une machine fumigatoire, qu'on trouvera dans tous les corps-de-garde. Si la personne retirée de l'eau paraissait exiger un pressant secours, & qu'on ne fut pas à portée d'avoir sur le champ la canule & la machine fumigatoire, ou pourra, pour le moment, suppléer à la canule pour introduire l'air par la bouche dans les poumons, en se servant d'un soufflet ou d'une gaine de couteau tronquée par le petit bout. On peut également suppléer à la machine fumigatoire, en se servant de deux pipes, dont le tuyau de

l'une sera introduit avec précaution dans le fondement de la personne retirée de l'eau, les deux fourneaux appuyés l'un sur l'autre, & quelqu'un soufflant la fumée du tabac par le tuyau de la seconde pipe. On peut employer avec succès les lavemens de tabac & savon. 4°. On ne négligera pas d'agiter le corps de la personne en différens sens; en observant de ne la pas laisser long-tems sur le dos. On réitérera ces premiers secours le plus souvent qu'il sera possible, & sans violence. 5°. On lui chatouillera le dedans du nez & de la gorge, avec la barbe d'une petite plume; on lui soufflera dans le nez du tabac ou de la poudre sternutatoire, & on lui présentera sous le nez de l'esprit volatil de sel ammoniac. 6°. On la frotera même un peu rudement par tout le corps, sur-tout sur le dos, les reins, la tête & les tempes, avec des linges ou de la flanelle trempés dans de l'eau de vie camphrée, animée avec l'esprit de sel ammoniac. 7°. La saignée, à la jugulaire sur-tout, peut aussi être très-utile, si on trouve promptement un homme de l'art, qui jugera si elle doit être employée. Si la personne retirée de l'eau donne quelques signes de vie, & qu'on s'apper-

çoive que la respiration & la déglutition commencent à se rétablir, on lui donnera d'abord, peu-à-peu, une petite cuillerée d'eau tiede. Si elle passe, on lui donnera, ou quelques grains d'émétique, ou de demi heure en demi heure, un petite cuillerée d'eau de vie camphrée, animée de sel ammoniac, dont on trouvera toujours des bouteilles avec la machine fumatrice & autres secours, dans le corps-de-garde.

On mettra en usage tous les secours ci-dessus indiqués pour toutes les personnes noyées, sans avoir égard au tems qu'a duré leur submersion, à moins qu'il n'y eut des signes de mort certains & évidens; le visage pourpre ou livide, la poitrine élevée, & autres symptômes de la même espece ne devant point empêcher de tenter les secours indiqués.

On avertit au surplus, qu'il faut les employer sans relâche, & avec la plus grande persévérance, parce que ce n'est souvent qu'après les avoir continués pendant trois ou quatre heures, & même plus, qu'on a la satisfaction d'en voir le succès se développer par degrés. Pour exciter, s'il était nécessaire, à procurer ces différens

secours aux noyés, il fera payé à l'avenir, à compter du jour de la publication des présentes, pour chaque personne, qui étant noyée, aura été retirée de l'eau & rappelée à la vie, savoir, à quiconque avertira le premier au corps-de-garde du port ou quai le plus prochain, qu'il y a un noyé, & indiquera le lieu où il est, la somme de six liv.

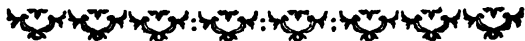
A ceux qui auront retiré de l'eau la personne noyée, & auront aidé à l'administration des secours indiqués, la somme de vingt-quatre liv.

Au sergent & aux soldats du corps-de-garde, qui ayant reçu l'avis d'une personne noyée, se seront transportés dans l'endroit où elle aura été déposée, après avoir été retirée de l'eau, qui auront veillé & coopéré à l'administration des secours, & du tout fait & remis leur procès-verbal, dix-huit liv. dont le tiers pour le sergent, & les deux autres tiers à partager également entre les quatre soldats.

Tous les fraix extraordinaires & particuliers qu'on serait obligé de faire seront de plus remboursés, lorsqu'ils auront été jugés nécessaires, & qu'ils auront été certifiés par des personnes connues & non intéressées.

Dans le cas où, malgré tous les secours & les moyens possibles, la personne noyée ne pourrait être rappelée à la vie, alors les récompenses ci-dessus fixées seront réduites à moitié.

Le paiement de ces différentes récompenses ne pourra être fait par le préposé à la recette du domaine de la ville, que d'après les ordres du bureau de la ville, huitaine après le jour de la remise du rapport; afin que, pendant ce temps, le procureur du roi & de la ville puisse s'informer des faits & circonstances qu'il contiendra.



EPITRE A ZILA.

*IL est donc vrai, l'indifférence,
A remplacé l'amour & ses desirs;
Je n'entends plus ces timides soupirs,
Gages heureux & sceau de ta constance;
Je vis en pleurs & toi dans les plaisirs.
Non tu ne ressens plus cette flamme cruelle,
Ce délire des sens, & ces brûlans transports,
Cette fièvre du cœur qui te rendait si belle,*

E 5

*Et qu'à guéri le tems & les remords.
 Toi ! des remords ! Eh ! serais-tu coupable ?
 Tu me donnas un cœur & tu soumis mes
 sens.*

*Le ciel en t'inspirant un penchant indomp-
 table ,*

A ses décrets enchaîna nos sermens.

Tu le fais , une flamme impure

Ne s'alluma pas en ton sein ;

Jeune victime , esclave de l'hymen

L'enfance fit tes vœux , la raison les abjure ,

*Le devoir les respecte , & l'amour en mur-
 mure.*

Le sentiment a serré nos liens

Et pour aimer tu ne fus point parjure.

Va , tes remords outragent la nature

Et s'il en est , tes crimes sont les siens.

De mon destin affreux rappelle-toi l'image ,

Ce jour si funeste à tous deux

*Où mon cœur s'enivra des graces de ton
 âge,*

Et du poison qui brillait dans tes yeux.

Je te revois assise sur le trône ,

Sur ce gazon , près des bords où le Rhône

Se creusant des chemins nouveaux

*Nait, se brise, & mugit dans le sein des
montagnes,
Dont les antres sans fond engloutissent ses
eaux,
Pour la rendre plus pure à l'émail des cam-
pagnes.*

*Rappelle-toi ces fertiles vallons,
L'ombre de leurs bosquets, ce champêtre ri-
vage,
Ce fleuve de crystal à qui l'effort des monts
Semble disputer le passage,
En refusant un lit à ses gouffres profonds.
Dans le magnifique assemblage
De ces rocs dépouillés couronnant les cô-
teaux,
Du verd de leur penchant, du chaume des
hameaux,
La nature riche & sauvage
De beautés & d'horreurs mélangeait ses
tableaux,
Et t'offrait un tapis de mousse & de feuil-
lage.*

*Je t'y plaçai, je m'assis à tes pieds,
Le calme de ces lieux ajoutait à l'empire*

*De tes attraits aux leurs associés.
Que de tendres regards furent multipliés !
Et que de fois je lus dans ton sourire
Ces sermens que ton cœur a si tôt oubliés !
Pardonne un souvenir qui m'entraîne &
m'égare ;
D'un bonheur qui n'est plus les tristes mo-
numens
Doivent fuir de tes yeux & fixer mes tour-
mens,
Les affoiblir peut-être ; & quand tout nous
sépare
Quand tu n'es plus pour moi, quand un
destin barbare ,
De tes faveurs ont fait un autre heureux,
Les bienfaits rappelés de ta tendresse avare,
Rendront du moins mes regrets moins af-
freux.
Oublié-je, insensé, qu'égarant ta jeunesse,
Au précipice où le destin me laisse,
Je t'entraînais sur mes pas séducteurs !
Je t'aimais pour te perdre & je t'ornais de
fleurs ,
En t'immolant à ma folle tendresse,*

A mes desirs devenus des fureurs.

*Souviens-toi que mon cœur eut peine à se
contraindre ,*

*Que je t'offris le crime ou les malheurs ,
Que victime des loix, je voulus les enfreindre.*

*Pour t'arracher à mes revers
Pour te sauver, pour me rendre à moi-même,
J'ai fui : rien n'a détruit ton empire suprême,
Il m'a dompté jusques dans ces déserts.*

L'amour . . . ce mot . . . dois-je l'entendre ?

*T'aimé-je encore en ces momens ,
Où l'on ne vit que pour apprendre
A courber ses destins sous le fardeau du
tems ,*

*Où la douleur éteint ses sentimens ?
Ah ! dans ton sein je ne dois plus répandre
Les accens de l'amour ni ceux de mes re-
grets.*

*L'amour repose-t-il à l'ombre des ciprès ?
Mon courage abbatu succombe sous la
chaîne*

*Qui lie mes jours infortunés ,
Jours que le ciel me donna dans sa haine.
A vivre pour souffrir, esclaves destinés,*

*Pourquoi faut-il que sa main nous retienne,
Déchirés dans nos fers, vers le crime en-
trainés?*

*Qu'il reprenne ses dons d'horreurs empoi-
sonnés;*

*Qu'il nous délivre, ou bien qu'il nous sou-
tienne;*

*Qu'il nous venge une fois du malheur d'être
nés.*

*Que de maux renaissans, Ô quelle affreuse
idée!*

*Un autre est dans tes bras, Ô tu fus dans
les miens!*

*De ses plaisirs mon ame est obsédée.
Que ses transports ont dû glacer les tiens!
Je vois de ton époux avide,*

*Sur tes attraits, les sens se promener,
Dévoiler ta beauté timide,*

En jouir Ô la profaner.

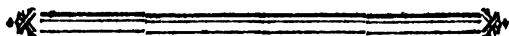
*Du temple de l'amour, Dieux, quel horri-
ble usage!*

*Les vœux que fait l'hymen lui coûtent des
soupirs;*

C'est en tremblant qu'il en reçoit l'hommage ;

*Et d'un amant la douloureuse image
Dans le lit d'un époux rejette ses desirs :
Ah ! jamais dans le mien je n'aurais vu
tes larmes ,
Ma flamme heureuse, en possédant tes charmes,
N'eut donné ni reçu que de nouveaux
plaisirs.*





QUATRIEME PARTIE.



LE
NOUVELLISTE SUISSE,
ou
ANNALES POLITIQUES
DE L'EUROPE.



T U R Q U I E.

C*onstantinople.* Les habitans de cette capitale demandent la paix, & sont impatiens de la voir rétablie. Cependant pour ne pas refroidir l'ardeur des troupes qui doivent joindre l'armée du grand visir, la Porte a fait publier que ceux qui ne parleront que de paix seront punis sévèrement, & déclarés indignes de porter le nom de musulman. Les deux ministres plénipotentiaires du grand Seigneur sont partis pour se rendre au congrès qui doit se tenir à Bucharest. Ceux des cours de

Vienne & de Berlin n'ont pas tardé à les suivre. La Porte leur a envoyé 50 bourfes, ou 25 mille piastres, & leur en a assigné 250 par jour, jufques à la conclufion du traité de paix.

On a reçu avis que quelques bâtimens Turcs, qui avaient hyvernés aux embouchures du Danube, ont été coulés à fond par la flotte Rufe qui croife dans la mer-noire. Halil-Pacha, commandant en chef des forces Ottomane fur cette mer a mis à la voile avec 2 chebecks & 4 galiottes, ayant à bord un grand nombre de troupes de débarquement.

Ali-Bey, caïmacan d'Egypte, après avoir tenté vainement de fe défaire de Méhemet-Bey-Aboudaab, par la rufe, s'était vu contraint d'agir ouvertement contre lui & d'envoyer dans la haute-Egypte une armée commandée par 9 beys. Trois courriers arrivés du Caire en cette capitale ont apporté l'agréable nouvelle que cette armée avait été totalement défaite, & qu'Ali-Bey n'ayant pas des forces fuffifantes pour réparer cette perte, avait rafemblé les amis, & s'était enfui du Caire, emportant fes tréfors.

Malgré les manifestes publiés par les amiraux Rufes, dont la flotte ne croife

que dans les mers de Paros , plusieurs bâtimens étrangers ont apporté ici une grande quantité de grains & de riz.

On redoute d'autant plus la continuation de la guerre , que plusieurs princes Géorgiens agissent de concert avec les Russes , que le général - major Suchotiwa fait des progrès du côté de la mer-noire & que l'amiral Knowles est arrivé à Kilia , sur la même mer , avec plusieurs officiers de marine Anglais & Hollandais. Une escadre Russe étant entrée dans le golphe de Kasdaly , y a brûlé une galiotte & une saïque , chargées de bois de construction pour Constantinople , & s'est emparée d'un sambekin. Sept corsaires de la même nation ont canoné le château situé sur la pointe de Fogliari , & enlevé quelques troupeaux dans le voisinage.

Alger. Le contre - amiral Hooglant , commandant l'escadre Danoise dans la Méditerranée , & ministre plénipotentiaire pour conclure la paix avec notre régence , arriva le 7 mai à la rade de cette ville , avec un vaisseau de guerre & une frégate portant pavillon blanc , pour annoncer qu'il venait parlementer. On entama une négociation qui dura jusques au 18 , jour auquel la paix fut conclue. Le premier traité

entre le Dannemarc & la régence a été renouvelé, & l'on n'y a fait aucun changement. Le contre-amiral a fait voile ensuite vers les deux autres régences barbaresques, pour affermir la paix qui regne entre elles & cette couronne.

R U S S I E

Petersbourg. L'Impératrice s'étant rendue en Sénat le 4 mai, le sénateur comte de Romanzow remercia par un discours très-éloquent S. M. I. au nom de toute la nation, de ce qu'elle s'était courageusement exposée, de même que le grand-duc son fils, aux dangers de l'inoculation, dans la vue de détruire par son exemple la répugnance de ses sujets pour une opération si salutaire. S. M. I. accepta ensuite 12 médailles en or, frappées à l'occasion de cet événement, & qui lui furent présentées comme un gage de la reconnaissance de la nation. Cette souveraine vient d'augmenter d'un cinquième les appointemens des officiers, depuis le grade de feld-maréchal jusques à celui d'enseigne inclusivement. Elle a aussi donné ordre au Sr. Carron, chef de la fonderie établie en Ecosse, de fondre pour son service 5000 canons de fer, la plupart de 32 livres de balle.

La Cour a fait publier l'avis authentique de la suspension d'armes conclue entre les ministres & ceux de la Porte. On a expédié par Constantinople un courrier au général-comte Alexis Orlov, commandant en chef des troupes Russes dans l'Archipel, afin qu'il puisse convenir avec le commandant des troupes Ottomannes, de la manière la plus commode de suspendre les opérations militaires. Cet armistice comprend dix articles. Les hostilités cesseront sur le Danube dès le 30 mai, & par-tout ailleurs au jour de l'arrivée du courrier qui en portera une copie signée. Le Danube séparera les deux armées qui resteront dans la même position. On n'élèvera point de redoutes sur ses rives, on ne réparera point les places ruinées. Aucun bâtiment ne paraîtra dans la mer-noire, ni sur les côtes de la Crimée, que dans un cas de nécessité. La navigation sur le Danube sera libre. On n'augmentera point les fortifications d'Oczakow & de Kiburn, & on n'y fera point passer de munitions de guerre ou de bouche. Le terme de cet armistice n'est fixé que pour les provinces très-éloignées, au 1^{er} octobre; par-tout ailleurs il dépendra de la volonté des ministres. Le lieu du congrès ne sera désigné qu'après la signa-

ture respective de ces préliminaires, &c. Il est surprenant que la Porte n'ait rien réservé en faveur des confédérés de Pologne, qu'elle avait déclaré plusieurs fois être sous sa protection.

On a vu dans plusieurs papiers publics la relation envoyée en Europe, d'un voyage fait par un prétendu baron Hongrais qui a trouvé moyen de passer du Kamtschatka à la Chine, accompagné d'un certain nombre des personnes. Voici les détails authentiques de cet événement, tels qu'ils ont été publiés à Petersbourg; l'influence qu'ils peuvent avoir sur une découverte très-intéressante pour la géographie, nous autorise à les insérer dans un journal qui a principalement les progrès des sciences pour objet.

Un aventurier, soit disant Hongrais de naissance, & se nommant Maurice-Auguste Alardov, baron de Benguski, ou Beniorsky avait servi dans les troupes impériales. Après avoir déserté, il entra dans le service du roi de Prusse, le quitta de la même manière, pour prendre celui des confédérés en 1769; il fut fait prisonnier par les Russes & mené à Casan. Il trouva moyen de s'échapper, revint à Petersbourg, y commit divers excès, & fut banni au

Kamschatka. Arrivé dans ce pays - là , il forma des liaisons avec plusieurs autres criminels qui y avaient été relégués comme lui. Tous ensemble formerent & exécuterent le dessein de tuer le gouverneur du pays & de s'emparer de la caisse publique. Ensuite pour parvenir à recouvrer leur liberté , ils s'assurèrent de quelques matelots, en leur persuadant qu'ils avaient ordre de la cour de parcourir les mers du Kamschatka, pour y faire des découvertes. Enfin s'étant rendus maîtres de la frégate Russe le *S. Pierre* , qui par bonheur pour eux se trouvait alors sur ces côtes , ils s'y embarquerent au nombre de 62 personnes, dans la vue de gagner les côtes de l'Amérique & la Californie , que l'on croit n'être pas fort éloignées du Kamschatka ; mais les vents contraires & les orages ne leur permirent pas d'exécuter ce projet. Ayant enfin atteint le 50 degré de latitude septentrionale, ils firent provision d'eau & d'autres choses nécessaires, & entreprirent de faire route vers Acapulco, ce dont ils furent encore empêchés par les vents contraires. Ils crurent tourner vers les isles Philippines, & ils espéraient d'entrer dans le port de Manille ; mais au lieu de suivre cette route, ils aborderent aux isles Mariannes , passe-

rent ensuite à Tonza-es-buyo, Nangazaki, Olima & Formosa, d'où ils arriverent enfin heureusement à Macao. Ils étaient partis au mois de mai 1771 du Kamtschatka, qui est situé à 63 degrés de latitude septentrionale & à 176 de longitude, ils s'étaient avancé jusques au 57 de latitude & au 238 de longitude, & ce fut au mois de septembre de la même année qu'ils arriverent à la Chine. La compagnie anglaise qui y est établie en a donné la première nouvelle en Europe: l'apparition de ces étrangers à Macao y a causé le plus grand étonnement. L'aventurier s'est donné, comme on l'a dit, pour un homme de qualité, & n'a eu garde de dire le vrai de son histoire. Les officiers de la compagnie n'ont point ajouté foi à son récit non plus qu'à celui de ses compagnons, & se sont persuadé que ce n'était qu'une feinte pour couvrir une expédition secrète & hardie, que la Russie avait faite dans ces parages, en vue de découvrir une route, vainement cherchée jusques ici. En effet ces aventuriers ont eu plus de succès que beaucoup d'autres navigateurs, & il serait très-remarquable qu'un complot de criminels put servir à la découverte d'un passage dans ces mers éloignées, &c. &c.

S U E D E.

Stockholm. Il s'est fait divers changemens dans le sénat. Plusieurs de ceux qui y remplissaient l'emploi de sénateur ayant demandé leur demission ont été remplacés. On a proposé de rendre cette dignité triennale, à cause des révolutions qui depuis quelque tems arrivent à ce sujet d'une diette à l'autre. Le roi a fait déclarer aux états qu'il avait résolu de créer un nouvel ordre de chevalerie, sous le nom de l'ordre de *Vasa*, qui est celui de la maison royale aujourd'hui sur le trône, pour servir de récompense à ceux qui auront bien mérité de la patrie, & les états ont approuvé cette institution.

La cérémonie du couronnement du roi s'est faite le 26 juin avec autant d'ordre que de pompe, & le 1 de ce mois S. M. assise sur son trône, adressa un discours très-pathétique aux états assemblés, qui lui prêterent serment de fidélités. Elle n'a pas encore délivré le pardon général que les rois de Suede ont accoutumé d'accorder lors de leur couronnement, desirant d'y comprendre ceux qui ont été accusés & condamnés à diverses peines pour avoir malversé & formé des brigues défendues,

par rapport à l'élection des membres de la présente diette. Mais on ne croit pas que les états y consentent.

D A N N E M A R C.

Copenhagen. Le sort des trois derniers prisonniers d'état qui se trouvaient encore détenus, a été décidé le 13 Juin. Le Général de Göhler & son épouse ont été élargis, & le roi leur a accordé à chacun une pension annuelle de 500 rixdaler, à condition qu'ils quitteront le Dannemarc & se retireront dans les états de S. M. en Allemagne. Le Colonel Falckenschiold a été condamné à une prison perpétuelle, dans la forteresse de Munkholm, où il aura un demi rixdaler à dépenser par jour. On lui a ôté la clef de chambellan, l'ordre de Russie dont il était revêtu, & toutes les marques de son ancienne dignité. Quant au conseiller de justice Struensée, il a aussi été remis en liberté; on lui a même rendu tous ses biens, à condition qu'il quitterait incessamment le royaume. Il est retourné à Liegnitz, où le roi de Prusse pouvait appelé pour remplir une charge de professeur. Ainsi toutes les opérations du tribunal d'inquisition sont finies, & il ne subsiste plus.

Varsovie. Le sieur Zarembo, l'un des marchaux de la confédération, est arrivé dans cette capitale, & a été présenté au roi qui l'a reçu très-gracieusement, & lui a conféré le grade de général-major. Il est logé dans l'hôtel du ministre de Russie. C'est le premier des chefs des confédérés qui, pendant les tems de troubles ait introduit la plus exacte discipline, en donnant dans toutes les occasions des preuves d'humanité & de prudence autant que de bravoure. Depuis lors il ne se passe point de jour que quelque parti de confédérés ne vienne se soumettre, ou ne se rende aux Russes. Le Sieur Pulawski s'est démis de sa charge de maréchal à Czenstochav & s'est retiré à Dresde. Le Baron de Vioménil a congédié les troupes confédérées & les nouvelles levées qu'il avait rassemblées à Biala, dont les Autrichiens se sont mis en possession.

La forteresse de Brobeck & celle de Landscron se sont rendues aux Russes sans résistance, mais celle de Tynieck se défend encore opiniâtement contre leurs attaques. Les assiégés ne veulent se rendre qu'aux Autrichiens, & le siège continue.

Les puissances dont les troupes sont

entrées en Pologne n'ont point encore publié de manifestes ; mais S. M. I. a rendu une déclaration portant qu'elle prend sous sa protection tous les lieux que ses armées occupent, ordonnant à ceux qui y habitent de rester tranquilles, chacun dans son état, & leur promettant la même sûreté que celle dont jouissent ses autres sujets dans ses pays héréditaires.

Le roi de Prusse s'étant rendu à Marienwerder, y a fait la revue des régimens qui s'y étaient rassemblés par ses ordres. Le prince primat de Pologne & plusieurs autres personnes de distinction y ont assisté. S. M. accompagnée d'un grand nombre d'architectes & d'ingénieurs, a examiné attentivement la situation des lieux, & surtout celle des rivières, pour procurer à ses états le commerce de la Pologne. Six régimens Prussiens ont eu ordre de rester à Marienwerder, les autres se sont rendus à Elbing dont ils occupent les fauxbourgs, & dans le palatinat de Culow. Un détachement des troupes Autrichiennes s'est emparé des salines de Vieliska & de celles de Bochnia, qui étaient auparavant occupées par les Russes, & qui forment l'un des principaux revenus du roi de Pologne. Les officiers qui y étaient employés au nom

de S. M. ont signé un acte par lequel il s'engagent chacun pour ce qui le concerne à s'acquitter de leur devoir, à ne point conduire le sel dans d'autres endroits, à mettre l'argent qui proviendra des salines dans une caisse séparée, & à ne recevoir désormais d'ordre de qui que ce soit, que du commandant des troupes Autrichiennes.

Plusieurs papiers publics avaient fixé au 10 Juin l'exécution du fameux plan de partage de la Pologne, & cependant la chose n'a pas eu lieu, mais on assure qu'elle n'est que différée. M. de Domhart, président de la régence de Prusse, a déclaré à M. Paulitz, conseiller du roi de Pologne à Marienbourg, que S. M. Prussienne prendrait possession de la Prusse Polonoise, aussitôt qu'elle aurait publié ses droits incontestables sur cette province.

Les troupes Russes qui occupent la Lithuanie, commencent à se mettre en mouvement. Le général-major Soltikow, qui commande à Vilna, a défendu l'entrée de la maison de ville aux députés du nouveau tribunal, dont on avait fait l'ouverture.

A L L E M A G N E.

Hambourg. L'on assure que la maison d'Autriche a actuellement 300,000. hommes sur pied, sans compter la milice de ses pays héréditaires qu'elle peut rassembler au premier ordre, & que ce sera le comte de Nadaſti qui commandera les 40,000 Autrichiens actuellement entrés dans la Pologne.

La reine de Dannemarc, débarquée heureusement à Stade, y a été reçue avec tous les honneurs dûs à son rang & à sa naissance, & s'est ensuite mise en route pour le château de Gorde, accompagnée du chevalier Keith, qui reviendra à Stade, où les frégates anglaises l'attendent pour le transporter en Angleterre. On écrit de Copenhague, que le procureur Vidhall, qui a travaillé à prouver l'innocence de la reine, ayant reçu à ce sujet un présent du roi d'Angleterre, il a écrit à cette même princesse pour l'en remercier: *C'est à vous seule, lui dit-il, & non à ma foible éloquence que je dois ce présent. Il aurait fallu bien plus d'art, pour prouver les calomnies qu'on a employées contre V. M. que je n'en ai mis à les détruire.*

Vienne. La dispute entre les subdélé-

gués de la chambre Impériale à Vetzlar, attire l'attention de tout l'empire. Le conseiller Falcke subdélégué de Breme, a refusé de correspondre avec les autres membres du tribunal, & en a accusé plusieurs de prévarication dans l'administration de la justice. Il y a eu des mémoires fournis de part & d'autre, & il en a résulté deux partis, l'un des catholiques & l'autre des protestans. En attendant que les cours & les villes intéressées aient prononcé sur la validité ou la nullité de ces accusations, on a nommé des commissaires qui travaillent à un règlement pour l'administration de la justice suprême. Ils ont proposé quelques articles qu'on a approuvé, & en particulier celui qui porte, que toute personne qui, après avoir prêté serment à la chambre, sera convaincue d'avoir fait des propositions contraires à ce serment, sera privée de son emploi, emprisonnée & même condamnée à 20 ans de travaux publics & tous ses biens confisqués. Ce qui semble légitimer les plaintes du subdélégué de Breme.

Quelqu'un ayant représenté à l'Impératrice reine, qu'il conviendrait de tirer un cordon, pour écarter de ses états une foule de pauvres & de malades étrangers qui s'y

rendent : *A Dieu ne plaise*, a répondu cette bienfaisante souveraine, *leur pauvreté & leurs maladies*, leur donnent des droits sacrés sur mon cœur. Il faut les recevoir, les placer dans les hôpitaux & en prendre soin.

On a proposé à la cour d'employer dans les forteresses, les officiers qui ont des pensions de retraite, ou de leur donner des charges relatives au militaire, qui n'ont été exercées jusques ici que par des officiers de plume, ce qui donnerait lieu à une nouvelle économie dans le département de la guerre.

S. M. I. & R. a fait publier dans le Brabant, une ordonnance portant que ceux qui défricheront des bruyeres pour les ensemer, ou y planter du bois, seront exempts de tous droits & dîmes pendant 30 ans, & qu'au bout de ce terme, ils n'en payeront que la moitié pendant le même espace de tems. Le célèbre baron Van-Swieten est mort dans cette capitale, âgé de 73. ans. LL. MM. Impériales avaient fait placer pendant la vie de cet habile médecin, son portrait & ensuite son buste en bronze, dans l'une des salles de l'université. Son corps a été transporté aux augustins, & inhumé dans une chapelle où reposent les cendres des héros & des hommes illustres.

Stutgard. L'assemblée du cercle de Souabe a résolu de lever les défenses de transporter les bleds d'un état de ce cercle à l'autre, & même d'en permettre le libre commerce avec les autres cercles de l'Allemagne, qui observent la réciprocité à cet égard; mais l'exportation dans l'étranger continue à être prohibée jusques à la récolte prochaine; les directeurs des cercles seront alors chargés de fixer la quantité dont on pourra permettre la sortie.

I T A L I E.

Rome. Don Joseph Monino, nouveau ministre plénipotentiaire de la cour d'Espagne, est arrivé en cette ville, chargé principalement de remettre sur le tapis l'affaire des jésuites, & Don Ferdinand de Léon, fiscal de Naples a été nommé par le roi des deux Siciles pour agir de concert avec lui dans le même but. On assure que ces deux cours ne se départiront point des demandes qu'elles ont faites relativement à la suppression de cet ordre fameux.

Livourne. On a reçu du Caire & de l'isle de Chypre des lettres qui confirment la défaite & la fuite d'Ali-Bey, de même que l'entrée de Méhemet-Bey-Aboudaab dans

dans cette capitale de l'Égypte, dont il a fait ouvrir les magasins & vendre à bas prix au peuple les grains qui s'y trouvaient rassemblés. Mais on ignore les autres circonstances de cette révolution extraordinaire.

Des lettres de Larta, ville de l'Albanie inférieure, annoncent une guerre civile très-meurtrière dans cette province, entre les Albanois Ottomans & les Chrétiens, gens qui se sont déclarés pour la Russie, & qui se sont distingués des autres par leur bravoure. On a fait jusques ici de vains efforts pour les réduire.

Milan. Le monastere de St. Pierre, appartenant à des bénédictins, a été supprimé, & l'on a résolu d'y transporter l'hôpital des orphelins.

Venise. L'inoculation de la petite verole gagne tous les jours dans les états de la république, par la protection que le gouvernement lui accorde. Tous ceux qui veulent se soumettre à cette opération, de quelque âge qu'ils soient, sont rassemblés dans l'hôpital des mendiants & traité aux fraix de l'état. On en a vu cette année un grand nombre accourir pour profiter de ce secours.

Naples. La reine est heureusement accouchée d'une princesse, le 5 juin.

Turin. La santé du roi, qui avait été dérangée, se trouve aujourd'hui en assez bon état pour que S. M. puisse donner audience & s'occuper des affaires du gouvernement. Les jésuites, chargés depuis un siècle du soin du college public de Navarre, où ils jouissaient pour cet objet d'un revenu de 24,000 livres, viennent de le quitter par ordre du roi. S. M. leur a substitué sept autres régens, tous prêtres séculiers, excepté un religieux dominicain pour la théologie. Ils sont tous Piémontais, & entreront en fonctions au commencement de novembre prochain.

La Bastie. Le conseil souverain de Corse a enregistré un édit du roi portant règlement pour les bois & forêts dont cette isle abonde, & qui soumis aux loix d'une sage économie, deviendront d'une très-grande utilité. Les rebelles ne sont point encore réduits au point de n'oser se montrer. On assure qu'un corps de plus de 300 d'entre eux s'est fait voir, & répand l'alarme dans les pieves situées au pied des montagnes, & que la France enverra un corps considérable de troupes pour les exterminer entièrement. Plusieurs bâtimens de cette nation

sont arrivés ici, chargés d'artillerie & de munitions.

F R A N C E.

Paris. Le clergé des provinces conquises n'avait contribué que très-peu jusques à présent, & toujours volontairement, aux charges de l'état. Les archevêques & évêques de Flandres, d'Alsace, des trois Evêchés & de Franche-Comté ont reçu du contrôleur-général une lettre circulaire portant que l'intention du roi est d'affujettir le clergé de toutes ces provinces à payer à l'avenir tous les ans une taxe fixe & proportionnée à ses facultés, & qui n'aura ni le titre ni le caractère de don-gratuit. Celui que le clergé du royaume va fournir extraordinairement sera de 10 millions, & cette somme est exempte de retenue du 15^{me}, sur les rentes de l'hôtel de ville. On mande de Bordeaux que le maréchal duc de Richelieu y a fait enregistrer des lettres-patentes qui défendent aux membres du parlement de lever le siege, lorsque des porteurs d'ordres iront de la part du roi leur présenter des édits, déclarations ou lettres-patentes, & ordonnent de procéder à leur enregistrement;

n'entendant pas cependant S. M. interdire à son parlement la voie des remontrances.

Le roi a jugé à propos d'ériger l'isle de Corse en gouvernement général & militaire, & en a pourvu M. le marquis de Monteynard, secrétaire d'état au département de la guerre ; c'est une grace que les états de l'isle avaient demandée à S. M.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres. Le roi s'est rendu avec les cérémonies accoutumées , au parlement , le 9 juin dernier , pour en terminer les séances , & il l'a prorogé jusques au 11 août prochain.

Il s'est tenu plusieurs assemblées des ministres étrangers , chez le prince de Masserano , ambassadeur d'Espagne , au sujet des plaintes des ébénistes. Ils se sont engagés sur leur parole d'honneur de ne permettre qu'aucune marchandise soit importée dans ce royaume sous leur nom , à moins qu'elle ne soit destinée pour leur usage. On a remarqué que dans un bal qui s'est donné à S. James , à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi , tous les ambassadeurs & autres ministres étrangers étaient habillés d'étoffes fabriquées dans les manufactures anglaises.

Le tribunal du banc du roi vient de juger la cause du negre qui refusait de suivre son maître en Amérique, & a décidé qu'aucune loi n'autorisait à contraindre ce negre de retourner dans les colonies, & en conséquence cet esclave a été mis en liberté. Ce jugement servira sans doute d'exemple pour la suite.

Le roi va instituer un nouvel ordre de chevalerie, sous le nom de *Minerve*, pour l'encouragement des sciences & des arts, & S. M. en fera le chef. Il y aura 24 chevaliers, qui seront les savans les plus distingués dans la jurisprudence, la médecine, la philosophie & les belles lettres. Le cordon de cet ordre sera jaune, & l'étoile à neuf pointes brodées en argent, avec la figure de Minerve au milieu, & cette devise : *Omnia post habita scientia*. La science l'emporte sur tout.

Le gouvernement travaille à former des établissemens sur les rives de l'Ohio, dans l'Amérique septentrionale, & l'on assure que sous les auspices du ministère, le général Paoli s'y transportera avec une colonie de ses compatriotes.

P A T S - B A S.

La Haye. On assure que l'empereur de Maroc, au moyen d'une somme d'argent & de quelques présens, a renoncé au dessein qu'il avait formé de déclarer la guerre à la république. Cependant les états-généraux n'en ont encore reçu aucun avis direct.

S U I S S E.

On apprend de Naples que M. le chevalier Jauch, colonel d'un régiment, & brigadier au service de S. M. le roi des deux Siciles, a été élevé au grade de feld-maréchal, & que M. Dominique Gorich, capitaine de grenadiers dans le régiment de Tschoudy, & gouverneur de Bénévent, a été fait brigadier.

On a essuyé le 18 juin, dans le canton de Zurich, un orage affreux & une grêle si forte, qu'elle a ravagé sept paroisses, & détruit presque entièrement la riche récolte qu'on s'y promettait en grain & en vin.

A V I S.

Manheim. Le 125^e. tirage de la lotterie électorale Palatine s'est fait à Manheim, le

16 juillet. Les numéros favorisés par le sort sont N°. 30. 61. 71. 45 & 1.

Coblentz. Le 48e. tirage de la lotterie électorale de Treves s'est exécuté le 7 juillet avec les formalités ordinaires. Les numéros sortis sont 34. 55. 82. 8. 15.

Le 49e. s'exécutera le 28 juillet. Le 50e. le 10 août, & ainsi les autres de 3 en 3 semaines.

Dillingue. Le 34e. tirage de la lotterie électorale d'Ausbourg s'est exécuté le 16 juillet, avec les formalités ordinaires. Les numéros sortis sont 2. 26. 16. 9. 71.

Le 35e. tirage s'exécutera le 6 d'août prochain, & le 36e. le 27 dudit mois.

Le public est averti qu'on a établi dans les états d'Yfenbourg-Budinguen-Meerholz, &c. fixé dans la résidence de Meerholz, une nouvelle fondation de fonds très-avantageuse à ses membres, consistant en un capital de fl. 250000, valeur d'Empire, & 25000 actions, dont le prix sera de fl. 4000. fl. 2000. fl. 1000, fl. 600. fl. 400. fl. 300. fl. 200. &c. avec beaucoup d'autres médiocres, & de petits prix; tous les nu-

méros sortent à chaque tirage, sans aucun blanc, de sorte que le plus petit prix que puisse avoir un numéro, est de fl. 9. ou fl. 10. & chaque action pour chaque tirage se paye fl. 1.1 valeur d'Empire, &c. De tous les gains, soit grands ou petits, on diminue 10 pour cent. Cette fondation de fonds, consiste en 15 tirages, &c. dans chaque tirage sortent les 25000 actions, & la somme de fl. 250000. Ainsi dans un cas de fortune, une action peut être favorisée dans les 15 tirages de gagner fl. 60000, même ceux qui n'auront pas été favorisés de la fortune, après l'événement des 15 tirages, & qui n'auront remporté que les prix de fl. 9. & de fl. 10. attendu qu'il y aura pour eux un tirage surnuméraire, par lequel sera répartie entr'eux une somme considérable, comme le plan l'explique, lequel on peut avoir gratis chez M. Christophe Ziegler, à Schaffouse, en Suisse, qui annonce encore beaucoup d'autres avantages. Les lettres & l'argent seront envoyés franco.

vention des diviseurs d'un nombre , parcé que l'on n'a point d'autre donné que les nombres dont on cherche les parties. Ainsi l'on propose la solution de maniere que la division doit être cherchée par chacun des plus petits nombres. Il est vrai qu'on peut omettre tous ceux qui ne sont pas des nombres premiers; mais cela suppose qu'on connaît ces nombres premiers, ce qui est une opération difficile. M. *Lambert* a cherché de rendre toutes ces divisions inutiles, de maniere que l'on puisse trouver sans elles les quotiens & les restes, & les ranger dans une suite non interrompue. Comme rien ne peut plus faciliter ce travail qu'une table, dans laquelle les nombres sont résolus dans leurs facteurs, l'auteur essaye de former ce nouveau secours. Il existe déjà des tables de ce genre, mais elles sont construites d'une maniere si incommode, que si on voulait les pousser jusqu'à 100,000, elles rempliraient d'énormes *in-folio*. Pour les réduire à quelques pages, il n'y a qu'à omettre tous les nombres qui peuvent être divisés par deux, par trois, ou par cinq. La table qu'offre l'auteur va jusqu'à 10,200, il espere qu'il se trouvera quelqu'un qui sera tenté d'y en joindre encore 9 pareilles, & il promet l'im-